



FORMATIONS

Assistants maternels & Gardes d'enfants



2022



Un organisme du Groupe





PRÉSENTATION GÉNÉRALE IF2M

IF2M est un centre de formation, spécialisé dans les services à la personne. Nous proposons des formations qualifiantes ainsi que des formations continues afin de participer à la professionnalisation des acteurs de ce secteur tout au long de la vie avec un rayonnement sur l'ensemble du territoire de la région Auvergne Rhône Alpes et plus particulièrement sur le département du Rhône.

Créé en 2010, IF2M dispense des formations opérationnelles adaptées aux réalités du terrain par une connaissance approfondie des exigences des métiers des services à la personne et d'une étroite collaboration avec les acteurs professionnels du secteur.

L'engagement d'IF2M est de promouvoir et valoriser le secteur des services à la personne par une reconnaissance de ces métiers et la professionnalisation des personnes qui l'exercent.

Dans le domaine de la petite enfance, IF2M propose notamment depuis plusieurs années la formation et l'accompagnement VAE au diplôme du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance.

Depuis 2019, IF2M participe également à la professionnalisation des métiers des salariés du particulier employeur notamment celui d'Assistant Maternel / Garde d'enfants dans une démarche d'innovation :

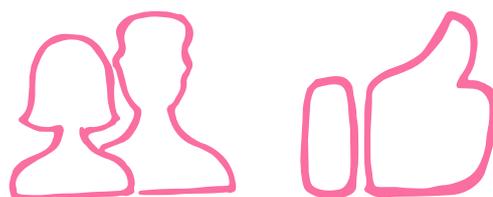
- ✔ **2019** : Première formation certifiante IPERIA
- ✔ **2020-2021** : Démarrage des actions de formation continue à destination des Assistants Maternels / Garde d'enfants en présentiel et en distanciel
- ✔ **2021** : Expérimentation de la VAE par bloc de compétences avec l'Université du Domicile / IPERIA
- ✔ **En cours** : Formation au titre professionnel Assistant Maternel / Garde d'enfants en blended learning avec le nouveau certificat de compétences complémentaires « Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant en fonction de son handicap »
- ✔ **Prévu en juin 2022** : Expérimentation de la formation en contrat d'apprentissage Assistant Maternel / Garde d'enfants en blended learning avec l'Université du Domicile / IPERIA
- ✔ Et pour l'année **2022**, une offre de formation encore plus riche et étoffée avec :
 - des formations continues et blocs de compétences
 - des formations aux nouveaux certificats IPERIA :
 - ✔ « Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant en fonction de son handicap »
 - ✔ « Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant avec troubles du spectre de l'autisme »
 - des accompagnements VAE CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance) et Assistant Maternel / Garde d'enfants

Nous portons un regard positif sur les emplois de la famille et sommes convaincus de la plus-value qu'offrent les formations aux assistants maternels et aux gardes d'enfants. Toute l'équipe est investie et engagée pour faire reconnaître un corps de métier encore trop peu valorisé et à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des jeunes enfants.

DEPUIS JUILLET 2020, IF2M A REJOINT LE GROUPE AVENIR SANTÉ FORMATION QUI LUI PERMET DE PARTAGER SON EXPERTISE AVEC LES AUTRES ORGANISMES DE FORMATION DU GROUPE ET DE DÉVELOPPER DES SOLUTIONS ENCORE PLUS INNOVANTES.

CHIFFRES

1^{er} semestre 2021 pour la formation continue des Assistants Maternels / garde d'enfants :



121

personnes
formées

97%

de satisfaction

LA QUALITÉ CHEZ IF2M

LABEL IPERIA

IF2M est labellisé par l'institut IPERIA depuis 2019.

Le label IPERIA est une procédure qui sert à valider la capacité de l'organisme à dispenser des formations de qualité en tenant compte des spécificités du secteur, c'est une obligation pour mettre en place les modules du catalogue IPERIA et un gage de qualité.



LA CERTIFICATION QUALIOPi



Cette certification QUALIOPi a pour objectif d'attester la qualité du processus mis en œuvre par les organismes de formation. Elle est obligatoire pour tous les organismes à partir du 1er janvier 2022.

En octobre 2021, nous sommes passés à la loupe du référentiel QUALIOPi à l'occasion de l'audit de certification : **un rendez-vous couronné de succès puisque nous avons obtenu notre certification pour 3 années** sans aucune non-conformité !

LE LABEL IPERIA ET LA CERTIFICATION QUALIOPi SONT UNE RECONNAISSANCE ET UNE VALORISATION DU TRAVAIL MENÉ PAR LES ÉQUIPES DE PLANÈTE ENFANCE AU QUOTIDIEN

Notre objectif : continuer à faire vivre et dynamiser cette démarche, plus que jamais portée par chaque membre de notre équipe, au plus près de vos territoires et des besoins des stagiaires.

Les valeurs qui ont conduit Planète Enfance à sa place seront ainsi confortées et renforcées, au service de la satisfaction et de la réussite des bénéficiaires et du renforcement de notre partenariat.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE GLOBALE

« J'ENTENDS ET J'OUBLIE. JE VOIS ET JE ME SOUVIENS. JE FAIS ET JE COMPRENDS » Confucius

Chez IF2M, les stagiaires sont acteurs de leurs apprentissages et du développement de leurs compétences, pour cela les formateurs privilégient des méthodes actives, interrogatives et expérientielles :

MÉTHODE ACTIVE

« Je fais, j'observe, j'analyse et je valide ou modifie mon action »

Elle considère que les connaissances se construisent et ne s'apprennent pas, et a pour point de départ l'action. C'est à partir de l'action qu'un apprenant va engager une réflexion sur un sujet donné.

MÉTHODE INTERROGATIVE

« J'interroge mes pratiques »

Elle considère que les connaissances se construisent et ne s'apprennent pas, et a pour point de départ l'action. C'est à partir de l'action qu'un apprenant va engager une réflexion sur un sujet donné.

MÉTHODE EXPÉRIENTIELLE

« Je fais pour apprendre »

Elle s'appuie sur le fait qu'un stagiaire ne peut acquérir des connaissances sans agir ni se tromper ! Il s'agit d'un apprentissage en conditions réelles.

L'ÉQUIPE DE IF2M



L'équipe de IF2M est heureuse de vous accueillir

du lundi au vendredi de 9h à 17h

113 rue Marietton, 69009 Lyon

Tél. : 04 78 62 02 02

contact@if2m-formation.fr

Vous pouvez vous inscrire par téléphone ou par mail (n'hésitez pas à nous laisser un message avec votre Nom et votre Numéro de téléphone)



PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

- ✔ Chloé ZEROUAL DUPUIS – Directrice IF2M
- ✔ Diego VINHA – Assistant de formation
- ✔ Lauryn ARAOUR – Assistante de formation en apprentissage

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique de l'institut se compose de nombreux formateurs ayant une connaissance solide et concrète du travail des professionnels accueillis en formation. Ils allient compétences pédagogiques et expériences professionnelles auprès d'enfants, en lien avec notre cœur de métier ou la thématique visée :

- ✔ Éducateurs de jeunes enfants
- ✔ Auxiliaires de puériculture
- ✔ Psychomotriciens
- ✔ Psychologues
- ✔ Infirmiers
- ✔ Puéricultrices
- ✔ animateurs
- ✔ Orthophonistes
- ✔ Éducateurs spécialisés
- ✔ Sophrologues
- ✔ Juristes
- ✔ Pompiers
- ✔ Formateurs de langues (Français, anglais, LSF)
- ✔ Conseillers en économie sociale et familiale
- ✔



Au sein du Groupe Avenir Santé Formation, le Pôle Enfance a pour mission de :

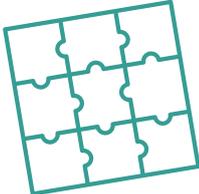
- 1 / PARTAGER** les bonnes pratiques pédagogiques et administratives entre les 6 organismes de formation labellisés IPERIA pour porter les plus hauts standards de formation aux métiers de l'accueil et du soin de l'enfant.
- 2 / SOULAGER** les équipes dans les territoires de certaines fonctions support pour leur permettre de réaffirmer leurs identités et travailler leurs spécificités en écoute des besoins de leurs territoires.
- 3 / RENFORCER** la proximité des équipes dans les territoires pour leur permettre d'accompagner davantage les stagiaires et animer des réseaux de formateurs experts de terrain.



FORMATION ENSEMBLE, ALLER SOIN DE VOS COMPÉTENCES



125 Collaborateurs
1880 Formateurs



8 Filiales



FORMATION
DES PROFESSIONNELS
DE LA PETITE ENFANCE



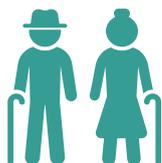
18 329 personnes formées par an



90 thèmes de formation



FORMATION
DES SALARIÉS DES
ÉTABLISSEMENTS DE
SOIN ET D'ACCUEIL



112 thèmes de formation pour les
EHPAD et les résidences seniors



96 thèmes de formation
pour les aides à domiciles



35 698 personnes formées par an



161 thèmes de formation
pour les établissements de
santé et de santé mentale



FORMATION
DIPLÔMANTE, QUALIFIANTE
ET D'INSERTION AUX MÉTIERS
SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX



19 formations
diplômantes et
certifiantes



23 habilitations
et agréments



2 486 personnes formées par an

LES FORMATIONS À DISTANCE

Vous pouvez également choisir de vous former depuis votre domicile, vous avez à votre disposition 2 modalités différentes :

- ☑ Les formations en téléformation
- ☑ La formation ouverte à distance

LES FORMATIONS EN TÉLÉFORMATION

C'est la grande nouveauté impulsée par la crise sanitaire du COVID !

Par le biais de votre ordinateur, vous rejoignez une classe virtuelle où vous retrouvez, en direct, le formateur et les autres participants.

Vous avez la possibilité d'interagir, de communiquer avec un chat et d'échanger des documents.

C'est la version distanciel du présentiel !



Les téléformations peuvent s'organiser sur :

- ☑ Des journées complètes de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- ☑ Des demi-journées de 9h30 à 12h30 ou de 14h à 17h
- ☑ Des soirées de 18h30 à 21h30

La particularité des formations en téléformation est de comporter des heures dites « asynchrones » qui sont des heures d'apprentissage qui ne s'effectuent pas au même moment pour le formateur et les stagiaires : Cela peut s'agir de lecture d'article, de quizz, de vidéos à consulter... les heures asynchrone sont effectuées au moment le plus opportun pour chacun et en fonction des ressources mises à disposition par le formateur.

Le temps asynchrone représente 1h à 3h selon la durée du module.

Attention, les formations en téléformation nécessitent d'être équipé d'un outil informatique incluant un micro et une webcam et d'une connexion internet ! Elles demandent également la possibilité de s'isoler pour profiter pleinement des apports de la formation.

Lorsque vous suivez une formation en téléformation, Planète Enfance vous envoie 48 heures avant le début de la formation le lien pour vous connecter à la classe virtuelle.

LES AVANTAGES DE CETTE MÉTHODE :

- ☑ Rencontre avec des collègues
- ☑ Mutualisation des connaissances et des expériences
- ☑ Économie du temps de déplacement puisque vous vous formez de chez vous
- ☑ Adaptation à vos disponibilités

LES FORMATIONS À DISTANCE

LES FORMATIONS OUVERTES À DISTANCE (FOAD)

La formation ouverte à distance est une formation suivie en autonomie par l'apprenant via une plateforme spécifique, enrichie par le suivi hebdomadaire d'un formateur : de façon individuelle, lors de rendez-vous téléphoniques, ou de façon collective, lors de classes virtuelles (en soirée de 20h à 21h30 ou le samedi).

Les formations ouvertes à distance s'organisent sur 4 semaines environ et comportent 4 à 5 temps d'échanges.

LA FOAD permet de conjuguer vie personnelle et projets de formation : vous étudiez à votre rythme, depuis votre domicile, et profitez des échanges avec les formateurs experts pour affiner votre posture et vos compétences professionnelles.

Durant l'année scolaire 2021/2022, vous aurez la possibilité de suivre près de 20 modules par cette modalité :

- ✓ Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille
- ✓ Adapter sa communication avec l'enfant
- ✓ Comprendre et mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau
- ✓ Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien
- ✓ Eveil des enfants, le jeu sous toutes ses formes
- ✓ Eveil musical et artistique
- ✓ Gérer son stress en situation professionnelle
- ✓ Parler avec un mot et un signe - Niveau 1
- ✓ Parler avec un mot et un signe - Niveau 2
- ✓ Spécificités et fondamentaux d'une MAM
- ✓ Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel
- ✓ Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité
- ✓ Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'autisme
- ✓ Alimentation et prise de repas de l'enfant
- ✓ Construire son projet d'accueil
- ✓ Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir « les douces violences »
- ✓ Droits et devoirs dans l'exercice de son métier
- ✓ Préparer son entretien de renouvellement avec la PMI
- ✓ Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant

LES AVANTAGES DE CETTE MÉTHODE :

- ✓ Vous vous formez de chez vous, à votre rythme et selon vos disponibilités
- ✓ Vous bénéficiez du suivi d'un formateur expert qui répond à vos questions et suit votre progression sur le module
- ✓ Le module est présenté de façon interactive et ludique et favorise l'apprentissage et le développement de compétences
- ✓ Vous avez accès aux ressources pédagogiques et à un forum pour échanger avec les autres participants

 La plateforme web planète enfance pour la suivie de la formation en distanciel est pratique et bien conçue.

Le contenu de la formation était complet et m'a permis d'ouvrir les yeux sur mes compétences professionnelles, de pouvoir les modifier et les adapter. Cette formation m'a apporté sérénité et connaissance, je la recommande et je suis partante pour une nouvelle formation 

Mme AUBRY – Assistante maternelle

 J'ai récemment suivi la formation « comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant » par la F.O.A.D.

La formation s'est très bien passée, les cours étaient très intéressants, bien présentés, très accessibles, et la plate-forme agréable.

Ce qui m'a plu particulièrement, c'est que je pouvais revenir sur les différents modules, même quand j'avais fini une étape, avant de passer au cours suivant.

J'ai aussi trouvé, intéressant de pouvoir garder un récapitulatif par écrit des cours puisque à chaque fois qu'un cours était fini, on nous proposait de télécharger un petit résumé.

Les rendez-vous avec la formatrice pour faire le point chaque semaine, par téléphone pour moi, étaient un grand plus puisque j'ai pu échanger avec elle sur tout ce que, j'avais appris, en semaine.

Finalement, j'ai pu me former sans me déplacer, ce qui personnellement me convient très bien, et à mon rythme.

Pour moi, c'était une très bonne expérience, à refaire sans hésiter. 

Madame BOUDEROUI – Assistante maternelle

LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous êtes professionnels de la petite enfance, salarié d'un particulier employeur et accueillez des enfants à votre domicile, en maison d'assistants maternels ou au domicile des famille.

Vous pouvez, comme tous les salariés, bénéficier de formations professionnelles continues !

La formation professionnelle continue est un processus d'apprentissage qui permet à des personnes qui sont en situation de travail d'acquérir des savoirs et des savoir-faire. C'est un droit dont dispose tout salarié en France, elle est par ailleurs inscrite dans le code du travail (l'article L6311-1).

Chaque année, les branches des assistants maternels et des salariés du particulier employeurs définissent les actions dites « prioritaires » qui se retrouvent dans l'offre développée par l'institut IPERIA.

Planète Enfance est labellisé par l'institut IPERIA et propose la totalité des modules du catalogue des Assistants maternels et des gardes d'enfants.

Vous avez à votre disposition plus de 80 modules sur diverses thématiques liées à votre activité professionnelle.

Les formations proposées vous permettent de mettre à jour vos connaissances, d'approfondir des thématiques spécifiques et acquérir de nouvelles compétences que vous pourrez développer dans votre vie professionnelle mais aussi personnelle.

Elles sont un atout pour votre employabilité car elles démontrent de votre questionnement professionnel et plus largement de votre professionnalisme. C'est un élément rassurant pour des parents qui cherchent à confier leur enfant à une personne compétente.

Les formations peuvent être suivie dans une démarche non certifiante : au gré de vos besoins et de vos envies.

Vous pouvez également vous engager dans une démarche certifiante en validant des blocs de compétences ou en faisant reconnaître vos acquis pour l'obtention d'une certification.



Les formations sont proposées selon 3 modalités :

- ☑ En présentiel, sur des sites de formation
- ☑ En téléformation depuis votre domicile
- ☑ Par le biais de la FOAD depuis votre domicile

Elles peuvent se dérouler hors du temps de travail (le samedi ou en soirée) ou sur votre temps de travail, en semaine.

Les horaires de formation varient selon les modalités :

- ☑ **En présentiel** : de 9h à 13h et de 14h à 17h
- ☑ **En téléformation** : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h ou de 18h30 à 21h30 lorsqu'elles se déroulent en soirée



POUR VOUS INSCRIRE :

Consulter le calendrier des formations ici et contactez-nous pour vous positionner sur la session de votre choix.

Vous serez inscrit.e et recevrez un mois et demi avant le début de la formation le bulletin d'inscription, la lettre de convocation et le programme de la formation.

Remplissez le bulletin avec un de vos employeurs, joignez-y les documents demandés et envoyez le tout à Planète Enfance.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES À L'INSCRIPTION

- ☑ Bulletin d'inscription complété et signé
- ☑ Copie de l'agrément en cours de validité (pour les assistants maternelles)
- ☑ Copie du bulletin de salaire Pajemploi pour l'employeur facilitateur datant de moins de 3 mois.
- ☑ Copie de la pièce d'identité de l'employeur ET du salarié
- ☑ RIB du salarié



INFO : Digitalisation des dossiers : depuis octobre 2021, compte tenu de la situation sanitaire, les envois et réception des documents administratifs se font par email. En cas de difficulté, contactez-nous pour envisager un envoi par courrier.

LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

DISPOSITIF DE FINANCEMENT

Les modules de formation sont généralement intégralement pris en charge – vous n'avez rien à régler et peuvent donner lieu à rémunération. Vous disposez de 3 dispositifs de financement :

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- ✔ 58 heures de formation par année civile.
- ✔ Condition d'utilisation : avoir au moins un particulier employeur.
- ✔ Vous pouvez suivre tous les modules du catalogue qui sont alors pris en charge et donnent lieu à rémunération.

BASE DE RÉMUNÉRATION :

- ✔ Allocation de formation pour les AM ou salaire horaire net pour les GE.
- ✔ Prise en charge de frais annexes (11€/repas/jours de formation + frais de déplacements).



ATTENTION : Ces heures ne se cumulent pas d'une année à l'autre.

RÔLE DE L'EMPLOYEUR :

- ✔ Compléter avec vous le bulletin d'inscription et transmettre sa pièce d'identité.
- ✔ Aucune déclaration ne doit être effectuée par l'employeur : l'IRCEM prend en charge la déclaration pour le compte de l'employeur.



ATTENTION : Lorsque vous effectuez une formation hors de votre temps de travail, l'allocation perçue est imposable au titre de l'impôt sur le revenu.

Les versements relatifs à votre rémunération sont effectués par l'institut IPERIA directement sur votre compte bancaire dans un délai de 3 à 6 semaines à compter du dernier jour de la formation. Pour tout renseignement concernant à ces versements, merci de contacter IPERIA au 0800 820 920

LE CPF

Le CPF est alimenté automatiquement à la fin de chaque année de travail proportionnellement au temps de travail réalisé au cours de l'année par le salarié dans la limite d'un plafond.

Les droits restent acquis même en cas de changement d'employeur ou de perte d'emploi.

Le CPF est calculé en euros : le cumul annuel est, pour une personne travaillant à plein temps, de 500€. Le plafond est fixé à 5000€, au-delà le temps de travail ne permet plus d'alimenter le CPF.

Vous pouvez consulter votre CPF sur le site : <https://www.moncompteactivite.gouv.fr>

- ✔ Conditions d'utilisation du CPF : disposer d'un montant CPF suffisant pour financer la formation souhaitée ET que la formation permette d'aboutir à une Certification ou un diplôme (VAE, Parcours-Blocs).
- ✔ Rémunération pendant la formation : **Elle n'est pas systématique. Vous ne serez pas rémunéré si la formation est effectuée hors de votre temps de travail.**

Si vous effectuez la formation sur le temps de travail, votre employeur maintient votre salaire et pourra obtenir la prise en charge de tout ou partie de votre salaire.

LE FINANCEMENT PERSONNEL

Vous ne remplissez pas les conditions pour utiliser vos heures de Plan de développement de compétences ou vous avez déjà utilisé toutes vos heures ? Vous souhaitez suivre une formation qui ne peut mobiliser votre CPF ?

Vous pouvez aussi financer personnellement votre formation !

Les tarifs des formations sont indiqués sur les fiches formations.

CHRONOLOGIE D'UN DÉPART EN FORMATION

Avant :

- ✔ Vous effectuez les démarches administratives d'inscription.
- ✔ Vous recevez un mail de rappel quelques jours avant le début de votre formation.

Durant la formation :

- ✔ Vous participez aux différentes séances de formation selon la modalité choisie.
- ✔ Si vous effectuez votre formation en présentiel, vous signez quotidiennement la feuille d'émargement et complétez les informations pour la prise en charge éventuelle des frais annexes.

Lors du dernier jour de formation :

- ✔ Si vous effectuez une formation pour la 1^{ère} fois, le formateur vous remettra le passeport formation, document élaboré par les branches professionnelles et permettant de recenser les formations que vous suivrez.
- ✔ Vous effectuerez un bilan avec le formateur et le reste du groupe et devrez compléter le questionnaire de satisfaction par le biais de votre téléphone.

Dans la semaine qui suit la fin de votre formation :

- ✔ IF2M vous transmet, par email, votre attestation de fin de formation et l'étiquette à coller dans votre passeport formation.

Dans le délai de 3 à 6 semaines après la fin de la formation

- ✔ Si vous suivez votre module avec un financement Plan de développement de compétences, vous recevrez le règlement par IPERIA correspondant à l'allocation de formation et aux frais annexes.

ACCÈS À LA CERTIFICATION

Vous souhaitez entamer une démarche certifiante, vous pouvez faire valoir les modules suivis et/ou votre expérience professionnelle pour obtenir un diplôme ou une certification.

L'obtention d'un diplôme ou d'une certification est un plus dans votre activité professionnelle : faire reconnaître vos compétences auprès des parents et de vos pairs, faciliter l'accès à l'emploi, négocier une revalorisation salariale...

C'est également un élément important pour les assistants maternels dans le cadre du renouvellement de leur agrément auprès du conseil départemental.

Votre cœur de métier et vos expériences vous permettent de vous orienter vers :

LA CERTIFICATION ASSISTANT MATERNEL GARDE D'ENFANTS

C'est un titre de branche à finalité professionnelle, de niveau 3 qui reconnaît le travail des assistants maternels et des gardes d'enfants. Elle a été conçue par les branches professionnelles des assistants maternels du particulier employeur et des salariés du particulier employeur pour s'adapter aux besoins recensés au domicile des particuliers employeurs et pour répondre aux attentes des salariés en terme d'évolution professionnelle.

Elle est inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre site.

POURQUOI CHOISIR LA CERTIFICATION AMGE ?

- ✔ Diplôme de branche donc totalement adapté à la réalité professionnelle des AM et des gardes d'enfants.
- ✔ Apporte une revalorisation salariale pour les gardes d'enfants qui bénéficient alors de la rémunération de niveau 3 de la convention collective.
- ✔ Simplification administrative via IPERIA et prise en charge totale du parcours.



Vous pouvez obtenir la certification de 2 façons :

- ✔ Par la validation de vos expériences professionnelles (VAE)
- ✔ Par les parcours blocs

LE CAP AEPE

C'est un diplôme d'État officiel, de niveau 3, qui vous permet de travailler auprès d'enfants en structures ou à domicile.

N'hésitez pas à consulter notre site pour en savoir davantage sur le CAP AEPE.

POURQUOI CHOISIR LE CAP AEPE ?

- ✔ Il s'agit d'un diplôme de l'éducation nationale.
- ✔ Il offre une excellente employabilité avec la possibilité de postuler en structures collectives ou en écoles maternelles.



ATTENTION : le CAP AEPE comporte une unité de formation liée à l'exercice d'une activité en collectivité. Les assistants maternels et les gardes d'enfants peuvent, dans certains cas, rencontrer des difficultés à valider la totalité du diplôme.



Vous pouvez obtenir le CAP AEPE par la validation de vos expériences professionnelles (VAE)

QU'EST CE QUE LA VAE ?

La VAE : Validation des acquis de l'expérience est une modalité qui permet l'obtention de diplôme, certification ou titre sans passer par une formation longue. Il s'agit de s'appuyer sur ses expériences professionnelles pour justifier la maîtrise des compétences d'un référentiel de formation. Le candidat décrit ses activités professionnelles par écrit et soutient ensuite son dossier devant un jury.

1ÈRE ÉTAPE : OBTENIR LA RECEVABILITÉ DE SON PROJET

Apporter la preuve de l'éligibilité au projet de VAE : Il s'agit d'un dossier administratif qui permet au candidat de présenter son parcours et d'apporter les preuves officielles de son expérience. Il est adressé au certificateur qui vérifie les éléments et accorde ou non la recevabilité.

2ÈME ÉTAPE : PRÉPARER LE DOSSIER DE VAE

Le dossier de VAE est LA preuve écrite des compétences du candidat. Le dossier doit balayer le référentiel de formation. Ce dossier sera transmis au certificateur en vue du passage devant le jury.

3ÈME ÉTAPE : PASSAGE DEVANT LE JURY

Le candidat est reçu, pendant une 30aine de minutes, par un jury composé de plusieurs personnes : le candidat se présente, présente son parcours, son dossier et répond aux questions du jury.

ATTENTION, la VAE n'est pas la conversion d'années d'expérience en diplôme !

C'est un dispositif relativement long qui demande un investissement personnel important : vous devrez apporter, par écrit, la preuve de vos compétences professionnelles en lien avec un référentiel de diplôme ; puis les défendre oralement devant un jury.

Avant de vous lancer dans un projet de VAE, il est important de se poser quelques questions :

- ✔ Ai-je du temps à accorder à mon projet ?
- ✔ Est-ce que je peux justifier de l'expérience imposée par le certificateur ?
- ✔ Est-ce que ma maîtrise du français est suffisante ?
- ✔ Est-ce que je sais utiliser les logiciels de traitement de texte et un ordinateur ?

ACCÈS À LA CERTIFICATION

LES PARCOURS BLOCS

Les parcours blocs sont des parcours de formation qui vous permettent de valider une partie d'une certification.

Cette modalité concerne uniquement **la certification Assistant maternel/garde d'enfants**.

Cette certification est composée de 8 blocs de compétences. Chaque bloc est composé de 2 à 3 modules de formation.

Pour valider un bloc, il suffit de suivre (ou d'avoir suivi) les modules d'un bloc puis d'effectuer le temps d'évaluation organisé par l'institut.

L'évaluation peut se faire, en fonction du bloc préparé, par le biais d'une Étude de situation professionnelle numérique, d'une étude de cas ou d'une mise en situation professionnelle.

Vous pouvez valider les blocs dans l'ordre que vous souhaitez.

Vous pouvez choisir de cheminer vers la certification par le biais de ces parcours blocs mais vous pouvez également choisir de ne valider qu'un ou plusieurs blocs au gré de vos besoins professionnels.

Si vous êtes engagés dans la formation continue depuis plusieurs années, vous conservez le bénéfice des modules suivis, vous avez probablement la possibilité de valider rapidement un ou plusieurs blocs

Lorsque vous avez validé les 8 blocs que composent la certification AMGE, vous pouvez vous présenter devant le jury en vue de valider la certification complète.

Pour cela, vous devez constituer un dossier professionnel qui sera le support de l'oral devant le jury. Ce dossier présente une ou plusieurs situations professionnelles dans lesquelles vous apportez la preuve de vos compétences et de votre professionnalisme.

Bloc 1 : Développement de son activité professionnelle auprès de plusieurs particuliers employeurs

- ☑ S'initier à l'informatique et à internet
- ☑ Être autonome dans sa recherche d'emploi en intégrant les outils numériques
- ☑ Développer son réseau et réaliser une veille sur son secteur d'activité

Évaluation : Questionnaire numérique

Bloc 2 : gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

- ☑ Les clés d'un entretien réussi avec un particulier employeur
- ☑ Droits et devoirs dans l'exercice de son métier
- ☑ Les clés d'une bonne relation de travail avec le particulier employeur : communication et organisation

Évaluation : Questionnaire numérique

Bloc 3 : Prévention et sécurité au domicile

- ☑ Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel
- ☑ Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention

Évaluation : Questionnaire numérique

Bloc 4 : Entretien du domicile et du linge : pratiques écoresponsables

- ☑ Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables
- ☑ Entretien du linge et pratiques écoresponsables

Évaluation : Mise en situation

Bloc 5 : Projet d'accueil et d'accompagnement personnalisé de l'enfant

- ☑ Construire son projet d'accueil
- ☑ S'inscrire dans une démarche d'accompagnement
- ☑ Personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration

Évaluation : Questionnaire numérique

Bloc 6 : Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant

- ☑ Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie
- ☑ Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements
- ☑ Etat de santé de l'enfant : les bonnes pratiques

Évaluation : Mise en situation

Bloc 7 : Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant

- ☑ Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant
- ☑ Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes
- ☑ Adapter sa communication avec l'enfant

Évaluation : Étude de situation écrite

Bloc 8 : Repas de l'enfant

- ☑ Équilibre alimentaire et cuisine du quotidien
- ☑ Alimentation et prise de repas de l'enfant
- ☑ Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant

Évaluation : Mise en situation



Validation des acquis de l'expérience

Aide au positionnement et à la recevabilité (VAE certification IPERIA)	14
Accompagnement à la VAE parcours de 25 heures (certification IPERIA)	15
Aide au positionnement et à la recevabilité (VAE diplôme CAP AEPE - accompagnant éducatif petite enfance)	16
Accompagnement à la VAE parcours de 25 heures (VAE Diplôme CAP AEPE - Accompagnant éducatif petite enfance)	17

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

Aide au positionnement et à la recevabilité (VAE certification IPERIA)

ACCVAE19

 4 heures

Objectif :

À l'issue du module, le stagiaire sera en mesure de présenter un dossier de demande de recevabilité complet en vue de la validation de ses acquis de l'expérience et il pourra se positionner sur l'un des trois parcours VAE, en fonction de son niveau en français.

Savoirs :

- ✔ Le référentiel de certification.
- ✔ Le processus de VAE.
- ✔ La demande de recevabilité.
- ✔ L'auto-évaluation de ses compétences professionnelles.
- ✔ Test langagier.

Savoir-faire :

- ✔ Se positionner dans un projet de VAE pour l'obtention de la certification AMGE (Assistant Maternelle Garde d'Enfants)
- ✔ Compléter le dossier de recevabilité
- ✔ Se positionner sur le parcours VAE adapté à ses expériences et compétences langagières

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 50€
- Collectivités : devis sur demande



Accompagnement à la VAE parcours de 25 heures (certification IPERIA)

MIVAE119

🕒 25 heures

Objectif :

À l'issue du module d'accompagnement, le candidat sera en capacité de faire reconnaître ses compétences professionnelles acquises par l'expérience par un jury de certification afin de valider le titre à finalité professionnelle.



Savoirs :

- ✔ Le référentiel professionnel.
- ✔ La fiche métier.
- ✔ Le dossier de validation.
- ✔ Les étapes de travail et les consignes méthodologiques pour l'élaboration du dossier de validation.

Savoir-faire :

- ✔ Mettre en évidence ses compétences à partir d'une expérience.
- ✔ Formaliser et verbaliser sa pratique en décrivant des situations de travail.
- ✔ Préparer l'entretien avec le jury de certification.
- ✔ Démontrer ses compétences professionnelles.
- ✔ Mettre en évidence sa posture professionnelle : autonomie, organisation, communication, anticipation et convivialité.
- ✔ Développer des compétences descriptives, analytiques, réflexives, communicationnelles, linguistiques.
- ✔ S'auto-questionner, s'auto-expliciter, s'auto-informer, donner du sens à son action, se remettre en question, s'auto-valoriser.

Selon votre maîtrise du français, vous pouvez bénéficier d'un renfort de français et d'un accompagnement spécifique. Le module d'accompagnement à la VAE pouvant ainsi durer 49h ou 70h. L'orientation sur l'un ou l'autre des modules est réalisée lors du module ACCVAE «Aide au positionnement et à la recevabilité».

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir davantage.

Pré-requis :

- Avoir obtenu la recevabilité du projet de VAE auprès du certificateur IPERIA

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 1000€
- Collectivités : devis sur demande

Aide au positionnement et à la recevabilité (VAE diplôme CAP AEPE - accompagnant éducatif petite enfance)

VAE-AEPE-1

🕒 2h30

Objectif :

À l'issue du module, le stagiaire sera en mesure de constituer un dossier de demande de recevabilité complet en vue de la validation de ses acquis de l'expérience et pourra lancer son projet de VAE.



Savoirs :

- ✔ Le référentiel du CAP AEPE
- ✔ Le processus de VAE
- ✔ La demande de recevabilité

Savoir-faire :

- ✔ Se positionner dans un projet de VAE pour l'obtention du CAP AEPE
- ✔ Compléter le dossier de recevabilité
- ✔ Se positionner sur le parcours VAE adapté à ses expériences et compétences langagières

Attention, en fonction de votre département d'habitation, une réunion obligatoire au sein du centre académique dont vous dépendez pourra s'ajouter à l'accompagnement de l'institut.

Tarifs :

- Financement individuel : 50€
- Collectivités : devis sur demande

Accompagnement à la VAE parcours de 25 heures (VAE Diplôme CAP AEPE - Accompagnant éducatif petite enfance)

VAE-AEPE-2

🕒 25 heures

Objectif :

À l'issue du module d'accompagnement, le candidat sera en capacité de faire reconnaître ses compétences professionnelles acquises par l'expérience par un jury de certification afin de valider le titre à finalité professionnelle.



Savoirs :

- ✔ Le référentiel professionnel.
- ✔ La fiche métier.
- ✔ Le dossier de validation.
- ✔ Les étapes de travail et les consignes méthodologiques pour l'élaboration du dossier de validation.

Savoir-faire :

- ✔ Mettre en évidence ses compétences à partir d'une expérience.
- ✔ Formaliser et verbaliser sa pratique en décrivant des situations de travail.
- ✔ Préparer l'entretien avec le jury de certification.
- ✔ Démontrer ses compétences professionnelles.
- ✔ Mettre en évidence sa posture professionnelle : autonomie, organisation, communication, anticipation et convivialité.
- ✔ Développer des compétences descriptives, analytiques, réflexives, communicationnelles, linguistiques.
- ✔ S'auto-questionner, s'auto-expliciter, s'auto-informer, donner du sens à son action, se remettre en question, s'auto-valoriser.

Pré-requis :

- Avoir obtenu la recevabilité du projet de VAE auprès du DAVA.

Tarifs :

- Financement individuel : 1000€
- Collectivités : devis sur demande



Démarche et outils professionnels

S'initier à l'informatique et à internet	20
Être autonome dans sa recherche d'emploi en intégrant les outils numériques	21
Développer son réseau et réaliser une veille sur son secteur d'activité	22
Les clés d'un entretien réussi avec un particulier employeur	23
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	24
L'analyse des pratiques professionnelles : Démarche et séances	25
S'organiser avec un tableur	26
Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI	27
Construire son projet d'accueil	28
La démarche d'observation auprès de l'enfant	29
Démarche d'études de besoins à la création d'une MAM	30
Gestion financière et plan de communication d'une MAM	31
Les réglementations d'une MAM	32
Gérer son stress en situation professionnelle	33
Se préparer à sa fonction de tuteur	34
Initiation à la formation ouverte et à distance	35

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

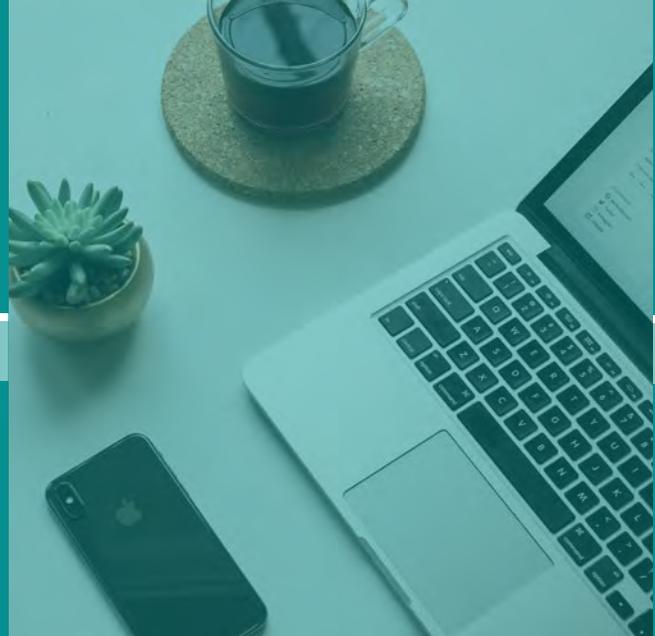
S'initier à l'informatique et à internet

MIIN2018

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'utiliser les fonctions principales d'un ordinateur et des logiciels de traitement de texte mais aussi d'effectuer des recherches sur Internet en autonomie.



Savoirs :

- ✔ Le vocabulaire informatique de base.
- ✔ Les différentes manières de stocker l'information.
- ✔ Les fonctions de base d'un moteur de recherche et d'un site Internet.
- ✔ Les différents logiciels de traitement de texte et leurs principales fonctions.
- ✔ Le respect du règlement général sur la protection des données.

Savoir-faire :

- ✔ Découvrir l'outil informatique.
- ✔ Créer, enregistrer, supprimer, déplacer et organiser des dossiers et des fichiers.
- ✔ Faire des copier/coller/couper.
- ✔ Se repérer sur Internet et se familiariser avec la recherche sur le Web.
- ✔ Utiliser une messagerie : créer une adresse mail, envoyer et recevoir un message, ajouter un contact, joindre un fichier, ajouter une signature.
- ✔ Télécharger des pièces jointes ou des photos.
- ✔ S'inscrire sur des sites d'emploi et créer son espace en ligne.
- ✔ Créer un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
- ✔ Intégrer dans un même document des éléments de types différents: des images, des liens, des tableaux, etc.
- ✔ Utiliser les fonctions principales d'un logiciel pour effectuer la mise en page d'un document.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Être autonome dans sa recherche d'emploi en intégrant les outils numériques

MIREON21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'être autonome dans sa recherche d'emploi et de postuler en utilisant tous les moyens, numériques ou autres, à sa disposition.



Savoirs :

- ✔ Les 4 métiers proposés par IPERIA: champs d'intervention, spécificités et limites.
- ✔ Les lieux et institutions ressources adaptés au secteur et aux différents métiers.
- ✔ Les acteurs des services à la personne et les spécificités du salarié du particulier employeur et de l'assistant maternel.
- ✔ Les sites d'emploi en lien avec l'emploi direct.
- ✔ Les différentes candidatures et les outils de communication professionnelle : CV et LM/ance sur un blog, carte de visite ou flyer professionnel.
- ✔ Les lieux stratégiques et les voies de diffusion pour déposer ses outils de communication.
- ✔ L'entretien d'embauche : les grandes étapes, sa préparation et l'impact de la première impression.

Savoir-faire :

- ✔ Réaliser une étude de marché simple : proximité géographique, population présente sur la zone géographique, opportunité d'emploi.
- ✔ Développer une méthode de recherche d'emploi personnalisée et adaptée au secteur du particulier employeur.
- ✔ Définir ses disponibilités, ses contraintes géographiques et ses objectifs.
- ✔ Lister ses expériences professionnelles/personnelles et identifier ses points forts et ses limites.
- ✔ Se repérer sur Internet, se familiariser avec la recherche sur le Web et utiliser une messagerie.
- ✔ Créer son espace sur des sites de recherche d'emploi et faire une recherche d'ances à partir de mots clés sur des sites ciblés.
- ✔ Préparer, mettre en forme son CV et mettre à jour son profil sur les différents réseaux sociaux.
- ✔ Rédiger et mettre en forme une lettre de motivation et/ ou une présentation sur un site dédié.
- ✔ Sélectionner des ances sur Internet ou dans la presse en fonction de son profil et de la description du poste.
- ✔ Se présenter et présenter son champ d'intervention en valorisant son parcours, ses compétences et ses atouts pour le poste visé.
- ✔ Créer un tableau de suivi des candidature envoyées pour relancer au besoin.

Pré-requis :

- Maîtriser l'utilisation des outils numériques (traitement de texte, utilisation d'internet...)

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Développer son réseau et réaliser une veille sur son secteur d'activité

MIDR21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de cette formation le stagiaire sera en mesure de développer et consolider son propre réseau, de mobiliser ses droits à la formation pour monter en compétences tout en restant en veille sur son secteur d'activité.



Savoirs :

- ✔ Les réseaux professionnels et personnels.
- ✔ Les différents relais (RAVie/ RAM).
- ✔ Les principaux réseaux sociaux professionnels.
- ✔ Les sites Internet en lien avec l'emploi à domicile.
- ✔ La formation continue : les droits à la formation, les modalités de départ en formation, les instances et dispositifs de formation.

Savoir-faire :

- ✔ Créer et animer son propre réseau professionnel.
- ✔ Créer des contacts utiles en dehors de son milieu professionnel : associations, clubs, sport, famille...
- ✔ Créer son propre répertoire professionnel avec des lieux ressources, des sites Internet de référence et l'application RAVie.
- ✔ S'inscrire sur les newsletters des institutions de son métier sur des réseaux sociaux professionnels.
- ✔ Valoriser son métier et se positionner en tant que professionnel en utilisant notamment un vocabulaire précis et adapté à ses interlocuteurs.
- ✔ Créer un profil attractif sur les réseaux sociaux et rédiger une présentation / un texte d'accroche en lien avec son métier et ses projets.
- ✔ Adopter les comportements efficaces d'un fonctionnement en réseau et identifier les erreurs à ne pas commettre.
- ✔ Entretenir et élargir son réseau pour trouver de nouveaux employeurs : obtenir une recommandation, entrer en contact sur les réseaux sociaux, etc.
- ✔ Identifier, en autonomie ou avec l'aide d'un tiers, ses besoins de professionnalisation et s'orienter vers les instances et dispositifs appropriés pour développer ses compétences : formations, bilan de compétences, VAE.
- ✔ Réaliser une veille afin d'actualiser ses connaissances sur son secteur d'activité et d'intégrer les évolutions réglementaires ou de terrain.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Les clés d'un entretien réussi avec un particulier employeur

MIERPE21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de valoriser ses compétences et ses atouts lors d'un entretien d'embauche, d'identifier précisément les besoins du particulier employeur ainsi que de négocier ses conditions de travail.

Savoirs :

- ✔ L'entretien d'embauche : les grandes étapes, sa préparation et l'importance de la première impression.
- ✔ L'estime de soi, l'image de soi et la confiance en soi.
- ✔ La communication et la posture professionnelle.
- ✔ La démarche de recueil d'informations.
- ✔ Les suites de l'entretien et les formalités d'embauche.

Savoir-faire :

- ✔ Préparer un entretien d'embauche et l'ensemble des documents à fournir à un particulier employeur.
- ✔ Se présenter et présenter son champ d'intervention en valorisant son parcours, ses compétences et ses atouts pour le poste visé.
- ✔ Répondre aux questions du particulier employeur et argumenter sa candidature via des exemples concrets.
- ✔ Poser des questions permettant de mieux cerner le poste et de collecter des informations sur les besoins et les attentes de la personne.
- ✔ Questionner ou reformuler les propos du particulier employeur pour s'assurer de la bonne compréhension de ses besoins et de ses attentes.
- ✔ Établir une proposition de rémunération conforme à la grille de classification, à son expérience et à ses compétences.
- ✔ Négocier ses conditions de travail en s'appuyant sur la convention collective.
- ✔ Ajuster sa proposition d'intervention en fonction de la demande et des besoins du particulier employeur.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Droits et devoirs dans l'exercice de son métier

MIDDM2018

 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de comprendre et d'exploiter les documents cadrant son activité salariée en emploi direct en vue de la gérer, de s'informer sur ses droits et ses obligations, ainsi que de mobiliser ses droits à la formation.



Savoirs :

- ✔ Le code du travail, les notions de base de droit du travail et la convention collective en vigueur pour les SPE et les AM.
- ✔ Les obligations du salarié et celles du particulier employeur.
- ✔ Les emplois-repères, la grille de classification et la rémunération.
- ✔ La lettre d'embauche, le contrat de travail et l'avenant au contrat de travail : rôles et composantes.
- ✔ Les dispositifs de déclaration / de paiement et la mensualisation en année complète ou incomplète pour les AM.
- ✔ La période d'essai, la durée du travail, les absences, les congés et les jours fériés.
- ✔ La protection sociale et la retraite.
- ✔ La rupture du contrat de travail.
- ✔ Le classement et la conservation des documents professionnels.
- ✔ La formation continue : les droits à la formation, les modalités de départ en formation, les instances et dispositifs de formation.

Savoir-faire :

- ✔ Rechercher et se repérer dans les textes réglementaires organisant les droits et devoirs des employeurs et des salariés.
- ✔ Utiliser le simulateur de l'emploi pour déterminer son emploi-repère, son niveau et son salaire en tant que SPE.
- ✔ Analyser un bulletin de salaire et ses composantes.
- ✔ Créer son compte salarié en ligne sur le site du service CESU ou PAJEMPLOI.
- ✔ Identifier ses besoins de professionnalisation et savoir s'orienter vers les instances et dispositifs appropriés.
- ✔ S'informer sur ses droits et actualiser ses connaissances en matière de réglementation via les relais d'information appropriés.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

L'analyse des pratiques professionnelles : Démarche et séances

MIAPP21

🕒 14 heures

Objectif :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de développer une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles et son accompagnement en vue de les améliorer.



Savoirs :

☑ La démarche d'analyse des pratiques professionnelles : objectifs, principes et règles de fonctionnement.

Savoir-faire :

- ☑ Présenter une situation professionnelle et exposer ses questionnements/sa problématique aux participants.
- ☑ Analyser une situation professionnelle et rechercher les solutions possibles en collectif.
- ☑ Mettre en application un plan d'action concret sur chacun des axes d'améliorations identifiés.
- ☑ Évaluer les résultats et réajuster ses pratiques professionnelles et son accompagnement.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

S'organiser avec un tableur

MIOT21

 14 heures

Objectif :

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'utiliser les fonctionnalités de base d'un tableur et pourra ainsi créer des outils de gestion pour son activité professionnelle.



Savoirs :

- ✔ Les fonctions de base du tableur.
- ✔ Les apports de l'utilisation d'un tableur dans son quotidien professionnel.

Savoir-faire :

- ✔ Insérer, supprimer ou modifier les lignes ou les colonnes.
- ✔ Fusionner une ou plusieurs cellules.
- ✔ Insérer, supprimer, renommer, déplacer et copier des feuilles.
- ✔ Copier/coller ou couper/coller une ou plusieurs cellules.
- ✔ Formater des nombres et des dates.
- ✔ Automatiser certains calculs.
- ✔ Réaliser des tableaux et des graphiques simples.
- ✔ Créer un planning et/ou un tableau de suivi et le tenir à jour.
- ✔ Créer une mise en page claire et lisible.
- ✔ Imprimer une feuille ou un classeur.

Pré-requis :

- Avoir suivi le module d'initiation à l'informatique ou maîtriser l'utilisation d'un ordinateur.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI

AMRPMI21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de préparer son entretien de renouvellement d'agrément, en adoptant une posture professionnelle appropriée et en communiquant autour des outils utilisés.



Savoirs :

- ✔ Les différents textes réglementaires encadrant le renouvellement de l'agrément.
- ✔ Le contenu du dossier de renouvellement d'agrément.
- ✔ Les différents profils des référents PMI et leurs rôles.
- ✔ Le renouvellement de l'agrément : les différentes étapes et les critères d'évaluation.
- ✔ L'objectif de l'entretien de renouvellement et son déroulement.
- ✔ Les principes de base de la communication interpersonnelle.
- ✔ Les différents outils éducatifs et pédagogiques tels que le projet d'accueil ou le cahier de transmission.
- ✔ L'avis du référent PMI et les étapes de validation.
- ✔ Les causes principales de retrait et le rôle de la commission consultative paritaire départementale.

Savoir-faire :

- ✔ Préparer ses réponses aux questions principales et les formaliser à l'écrit.
- ✔ Prévoir l'organisation matérielle durant le déroulement de l'entretien.
- ✔ Adopter une posture appropriée en favorisant l'écoute et l'argumentation.
- ✔ Valoriser son métier et se positionner en tant que professionnel en utilisant notamment un vocabulaire précis et adapté à son interlocuteur.
- ✔ Présenter et argumenter l'utilisation des différents outils dans ses pratiques professionnelles quotidiennes.
- ✔ Construire une relation de confiance pérenne avec son référent PMI en formalisant ensemble des axes d'amélioration et en considérant le référent PMI comme une personne ressource.
- ✔ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles notamment en participant à des temps d'échanges.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Construire son projet d'accueil

MIPA21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de valoriser l'exercice de son métier en créant son projet d'accueil, tout en l'utilisant au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel.



Savoirs :

- ✔ Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- ✔ Le projet d'accueil : définition, rôle, rubriques, supports.
- ✔ Les structures et les dispositifs ressources pour les AMGE.
- ✔ La famille d'hier à aujourd'hui : évolutions et représentations.
- ✔ La charte de la laïcité.

Savoir-faire :

- ✔ Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les 10 principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.
- ✔ Choisir un support de production, créer une trame type de son projet d'accueil et déterminer les rubriques constitutives.
- ✔ Expliquer le projet d'accueil aux parents et s'assurer de son adéquation avec leur projet éducatif en instaurant un dialogue centré sur leurs pratiques et leurs choix éducatifs.
- ✔ Adopter une posture professionnelle de jugement en respectant le principe de neutralité et de laïcité.
- ✔ Se positionner en tant que professionnel sans se substituer aux parents en clarifiant le rôle et la place de chacun.
- ✔ Intégrer dans son projet d'accueil les modalités de participation et d'implication des familles.
- ✔ Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales.
- ✔ Actualiser ses connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais d'informations appropriés, intégrer les évolutions et faire évoluer son projet d'accueil.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

La démarche d'observation auprès de l'enfant

MIDDE21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera sensibilisé à la démarche d'observation et sera en mesure d'utiliser cet outil au quotidien pour ajuster au mieux son accompagnement.



Savoirs :

- ✔ La démarche d'observation : enjeux, objectifs et moyens.
- ✔ Les objectifs de la démarche d'observation.
- ✔ Les différents types d'observation dont l'observation projet.
- ✔ Les différentes conditions d'observation.
- ✔ Le choix des thèmes de l'observation.
- ✔ Les effets de l'observation sur les enfants, les parents et les professionnels .
- ✔ Les principaux outils d'observation : grilles ou notes.
- ✔ L'analyse des données observées.
- ✔ La notion de discrétion professionnelle.

Savoir-faire :

- ✔ Créer et utiliser une grille/fiche d'observation.
- ✔ Préparer, organiser et définir un objectif d'observation.
- ✔ Observer et analyser des situations de la vie quotidienne et/ou plus spécifiques.
- ✔ Affiner son sens de l'observation par l'analyse du langage corporel.
- ✔ Analyser ses observations et ajuster son accompagnement.
- ✔ Observer les interactions de l'enfant avec son entourage proche dans le cadre d'un soutien à la parentalité.
- ✔ Partager ses observations de manière objective et adaptée en fonction des interlocuteurs.
- ✔ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement.
- ✔ Repérer tout signe de stress, d'un trouble relationnel précoce ou de maltraitance et agir en conséquence.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Démarche d'études de besoins à la création d'une MAM

AMEBMAM21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de réaliser une étude de besoins et de se rapprocher des personnes ressources.



Savoirs :

- ✔ Le rôle, l'objectif d'une étude de besoins.
- ✔ Les différentes étapes à la réalisation d'une étude de besoins.
- ✔ Les différentes données et sources d'informations.
- ✔ Les principaux outils de recueil de données tels que les enquêtes.
- ✔ Les principaux moyens et formes de restitution des résultats telles que les représentations graphiques.

Savoir-faire :

- ✔ Définir un budget pour la réalisation de cette étude.
- ✔ Délimiter le périmètre de l'étude en fonction du projet.
- ✔ Sélectionner les sources d'informations existantes et exploiter les données quantitatives et qualitatives.
- ✔ Créer et utiliser les outils de recueil de données.
- ✔ Analyser le contexte démographique local et ses besoins d'accueil.
- ✔ Analyser les besoins couverts dans le secteur délimité et les perspectives de développement.
- ✔ Identifier les lieux et équipements ressources pour un accueil de qualité.
- ✔ Déterminer les points forts et faibles et réajuster le projet de création de la MAM.
- ✔ Communiquer les résultats en utilisant les formes et les moyens de restitution des résultats en fonction des interlocuteurs.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Gestion financière et plan de communication d'une MAM

AMGFMM

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'élaborer le budget d'une MAM en utilisant les outils et supports adaptés et en intégrant un plan de communication afin de promouvoir et de pérenniser la MAM.

Savoirs :

- ✔ Le rôle, l'objectif d'un budget.
- ✔ Les différentes sources de financement possibles.
- ✔ Les aides matérielles et financières.
- ✔ Les charges fixes et les charges variables.
- ✔ Les principaux outils et logiciels de tableaux budgétaires.
- ✔ Les principales étapes d'une stratégie de communication : pourquoi, qui, quoi, comment, quand et combien ?
- ✔ Les outils et supports de communication dont les réseaux sociaux.

Savoir-faire :

- ✔ Estimer les charges prévisionnelles liées au projet de création de la MAM.
- ✔ Chiffrer ses objectifs.
- ✔ Prévoir et chiffrer les dépenses et les recettes.
- ✔ Créer et compléter l'outil de suivi budgétaire.
- ✔ Mettre en œuvre les actions de suivi et réajuster le budget pour obtenir une marge.
- ✔ Formuler ses objectifs de communication et le message à véhiculer.
- ✔ Planifier le plan de communication.
- ✔ Créer les supports de communication.
- ✔ Utiliser les médias adaptés.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Les réglementations d'une MAM

AMRMAM

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'appliquer les différentes réglementations liées aux MAM et de constituer son dossier administratif de demande d'ouverture.



Savoirs :

- ✔ Les étapes de création du statut juridique de la MAM.
- ✔ Le règlement général sur la protection des données personnelles.
- ✔ La réglementation et les préconisations en vigueur liées à l'accueil de jeunes enfants parmi lesquels les normes hygiène et sécurité, mise en accessibilité, taille et superficie de l'espace.
- ✔ La réglementation liée à l'obtention de l'ERP 4 et 5.
- ✔ La procédure d'autorisation d'ouverture du local par les services de la PMI.
- ✔ Les formalités d'assurance professionnelle et d'autorisation professionnelle.
- ✔ Les modifications de l'agrément AM à domicile pour exercer en MAM.
- ✔ Le dossier de demande d'ouverture d'une MAM et les documents associés.
- ✔ Le suivi et l'accompagnement de la MAM par le service de la PMI.

Savoir-faire :

- ✔ Accomplir les formalités de déclaration et d'enregistrement du statut juridique de la MAM.
- ✔ Mettre en œuvre la politique de protection des données personnelles.
- ✔ S'appuyer si besoin sur les personnes ressources pour rechercher le local de la MAM.
- ✔ Mettre aux normes le local selon les différents attendus et réglementations en vigueur.
- ✔ Ajuster l'aménagement du local en fonction des éventuelles spécificités de la MAM.
- ✔ Effectuer une demande de modification d'agrément pour exercer en MAM.
- ✔ Constituer le dossier (administratif) de demande d'ouverture d'une MAM.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Gérer son stress en situation professionnelle

MISSP21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de gérer au quotidien les influences de son stress sur son activité professionnelle et ainsi proposer un accompagnement de qualité.

Savoirs :

- ✔ La définition du stress, les différents types de stress et les mécanismes associés.
- ✔ Les différents états du stress, ses causes et ses conséquences.
- ✔ Les facteurs et modérateurs de stress.
- ✔ Le stress en situation professionnelle : impacts sur l'accompagnement et sur sa qualité.
- ✔ La communication bienveillante.
- ✔ Les mécanismes de défense et d'adaptation face au stress.
- ✔ Les différentes techniques de relaxation.

Savoir-faire :

- ✔ Repérer et analyser les mécanismes physiologiques et psychologiques de son stress.
- ✔ Repérer les situations professionnelles de stress à fort impact émotionnel.
- ✔ Analyser les sources de son stress et leurs impacts en situation professionnelle.
- ✔ Connaître ses besoins pour mieux anticiper les situations de stress.
- ✔ Mettre en place ses propres stratégies pour surmonter une situation de stress.
- ✔ Mettre en pratique des techniques de relaxation utilisables au quotidien.
- ✔ Intégrer dans son quotidien professionnel des rituels de relaxation.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande



Se préparer à sa fonction de tuteur

MITU2018

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de préparer et de construire une démarche de tutorat adaptée aux spécificités des métiers des emplois de la famille et du domicile.



Savoirs :

- ✔ Rôle, fonctions et missions du tuteur.
- ✔ Les engagements et obligations morales du tuteur.
- ✔ Les conditions pour être tuteur dans les secteurs SPE et Assmat.
- ✔ La législation, les responsabilités et obligations dans le cadre de l'accueil de stagiaires.
- ✔ Les fondamentaux de la formation professionnelle continue.
- ✔ Les référentiels : compétences, formation, certification.
- ✔ Les obligations envers les particuliers employeurs.
- ✔ Les informations et documents à récupérer auprès de l'organisme de formation.
- ✔ Les grands principes de l'andragogie.
- ✔ La méthode SMART : définition, objectifs, critères.
- ✔ Évaluation formative et évaluation sommative.
- ✔ Les critères et indicateurs.

Savoir-faire :

- ✔ Repérer les objectifs et enjeux du stage selon le dispositif de formation concerné
- ✔ Distinguer la situation du stage selon le parcours: découverte et consolidation du projet, reconversion, alternance, VAE...
- ✔ Établir les règles de fonctionnement en concertation avec les particuliers employeurs et en coordination avec l'organisme de formation.
- ✔ Créer les conditions favorables à l'accueil du stagiaire et faciliter son intégration.
- ✔ Organiser les étapes du stage en relation avec la progression pédagogique de la formation.
- ✔ Définir des objectifs SMART du stage en collaboration avec l'organisme en charge du dispositif de formation.
- ✔ Élaborer des outils d'évaluation et/ou exploiter les outils d'évaluation de l'organisme de formation.
- ✔ Accompagner l'auto-évaluation du stagiaire et l'analyse réflexive.
- ✔ Adapter sa communication selon le profil du stagiaire et les situations : recadrer, féliciter, encourager, formuler une critique.
- ✔ Déléguer progressivement selon les capacités et aptitudes du stagiaire.
- ✔ Conduire des entretiens de point d'étape et de bilan de stage, de régulation et de remédiation.
- ✔ Remplir un bilan écrit avec des formulations positives et objectives.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Initiation à la formation ouverte et à distance

MIFOAD2018

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'allumer un ordinateur, de consulter ses messages électroniques, de se connecter à une plateforme de formation à distance, de lancer sa formation et la suivre. Il aura atteint le niveau 3 de CLEA et gagné un sentiment de compétence pour envisager le suivi de toute FOAD.

Savoirs :

☑ Découvrir l'environnement informatique :

- présentation du matériel,
- utilisation du matériel,
- présentation du clavier,
- manipulation de la souris,
- manipulation du pavé tactile.

☑ Consulter une vidéo :

- lecture d'une vidéo (hors ligne),
- lecture d'une vidéo (en ligne).

☑ Découvrir les fonctions de base d'un ordinateur :

- présentation du bureau,
- présentation de la barre des tâches,
- présentation du menu «Démarrer»,
- manipulation des fenêtres.

☑ Gérer ses fichiers :

- présentation de l'explorateur de fichiers,
- gestion des fichiers.

☑ Utiliser Internet :

- présentation d'un navigateur,
- présentation d'une page web,
- présentation d'un moteur de recherche,
- téléchargement et impression de fichiers,
- recherche sur Internet (rechercher une information),
- recherche sur Internet (valider et exploiter une information).

☑ Utiliser une messagerie électronique :

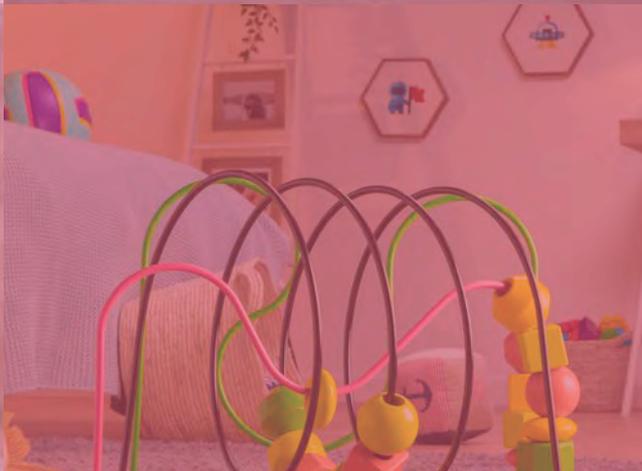
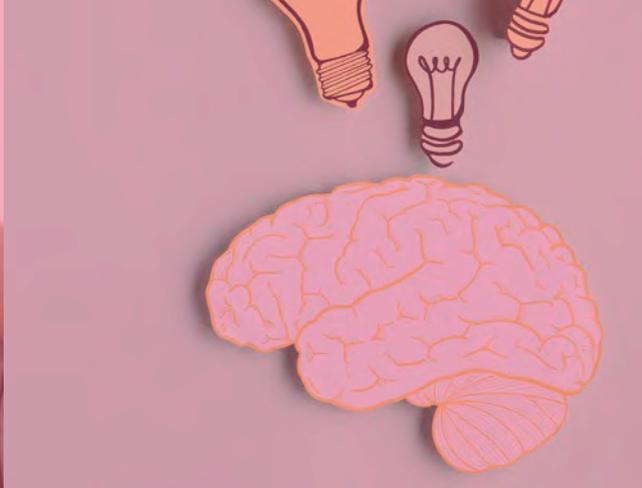
- création d'une adresse électronique,
- présentation d'une messagerie électronique,
- réception d'un courriel,
- envoi d'un courriel.

Savoir-faire :

- ☑ Se repérer sur une plateforme de FOAD
- ☑ Suivre un module en FOAD

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande



Accompagnement de l'enfant

Mieux comprendre l'enfant pour mieux l'accompagner

Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant	38
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant	39
Comprendre l'impact des écrans pour mieux accompagner l'enfant et sa famille	40
Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien	41
Mieux comprendre les stéréotypes de genre pour renforcer l'égalité fille-garçon	42
S'occuper d'un enfant né prématurément	43
Approches pédagogiques plurielles	44
S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans	45
Développement et troubles du langage	46
Maltraitance et enfance en danger	47

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

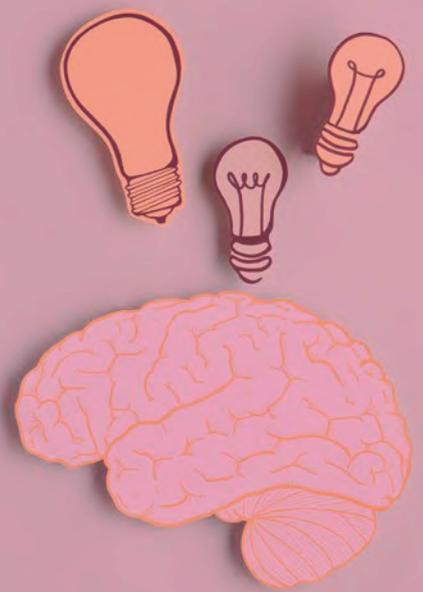
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant

MICDCE21

 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'identifier les fondamentaux des neurosciences affectives et sociales et ainsi proposer un accompagnement plus pertinent et prévenant.



Savoirs :

- ✔ Les principaux apports des neurosciences affectives et sociales sur le développement du cerveau de l'enfant.
- ✔ L'action des neurones miroirs et leur rôle dans le développement de l'enfant.
- ✔ Le rôle des différentes hormones dans le développement du cerveau de l'enfant et sur son comportement.
- ✔ Les bienfaits du plaisir et du maternage sur la maturation du cerveau.
- ✔ L'impact des émotions sur le cerveau de l'enfant : l'importance de la régulation émotionnelle.
- ✔ Les stress majeurs et les violences éducatives ordinaires.
- ✔ Les effets néfastes du stress sur le cerveau et les troubles associés.
- ✔ Les impacts d'une utilisation inadaptée des écrans sur la maturation du cerveau de l'enfant.

Savoir-faire :

- ✔ Adapter ses pratiques professionnelles au regard des facteurs favorables au développement du cerveau de l'enfant.
- ✔ Analyser les mécanismes du stress et de la peur sur le système nerveux et endocrinien.
- ✔ Repérer les signaux d'alerte chez un enfant exposé à un stress.
- ✔ Repérer toute situation de stress majeur et alerter les interlocuteurs compétents.
- ✔ S'informer sur les neurosciences affectives et sociales pour actualiser ses connaissances via les relais d'informations appropriés et intégrer les évolutions.
- ✔ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement afin d'adopter une posture bientraitante.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant

MICDE21

 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de comprendre les particularités du développement global de l'enfant et ainsi se situer dans une démarche de prévention.



Savoirs :

- ☑ Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- ☑ Les différents types de prévention et le principe d'attention précoce.
- ☑ La notion de sphère de développement, ses différentes dimensions et ses grands principes.
- ☑ Les principaux apports de la théorie de l'attachement.
- ☑ Les postures favorables au développement de l'enfant et d'un attachement sécure.
- ☑ Les besoins fondamentaux et les rythmes biologiques de l'enfant.
- ☑ L'adolescence et ses principaux changements : pubertaire, affectif et cognitif.
- ☑ Le processus d'interaction des différents cercles de vie dans l'accompagnement de l'adolescent.
- ☑ Les troubles de l'adolescence et les signes d'alerte.
- ☑ Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre.

Savoir-faire :

- ☑ Analyser les postures favorables au développement de l'enfant et d'un attachement sécure.
- ☑ Actualiser les connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais informations appropriés.
- ☑ Intégrer les évolutions réglementaires.
- ☑ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement afin d'adopter une posture bienveillante.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Comprendre l'impact des écrans pour mieux accompagner l'enfant et sa famille

MICIE21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de comprendre les impacts d'une utilisation inadaptée des écrans afin d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille au quotidien et ainsi se situer dans une démarche de prévention.



Savoirs :

- ✔ L'évolution du numérique et sa place dans notre société, dans les familles et dans son activité professionnelle
- ✔ Les différents écrans, interactifs et non-interactifs, et leurs usages.
- ✔ Les principales recommandations en vigueur concernant l'usage des écrans.
- ✔ Les impacts des écrans sur le cerveau, le développement global et le comportement de l'enfant.
- ✔ Les risques pathologiques liés à une utilisation inadaptée des écrans.
- ✔ Les menaces et dérives présentes sur Internet.
- ✔ Les sites et ouvrages ressources pour la prévention des risques liés à une utilisation inadaptée des écrans.

Savoir-faire :

- ✔ Appliquer et ajuster les recommandations en vigueur concernant l'usage des écrans en fonction de l'enfant.
- ✔ Identifier les signaux d'alerte d'une exposition inadaptée aux écrans.
- ✔ Encourager l'enfant à parler de ce qu'il fait et voit sur les écrans.
- ✔ Encourager l'enfant et/ou sa famille à associer les consommations d'écrans à une durée définie.
- ✔ Encourager l'enfant et/ou sa famille à diversifier les activités en privilégiant la création sur la seule consommation.
- ✔ Sensibiliser l'enfant aux risques liés aux usages numériques sur Internet.
- ✔ Utiliser les outils numériques comme supports éducatifs et pédagogiques.
- ✔ Sensibiliser l'enfant et/ou sa famille aux risques d'une utilisation inadaptée et si besoin les orienter vers des interlocuteurs compétents.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien

MICE21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de comprendre le rôle des émotions et leurs manifestations afin de favoriser le développement des compétences émotionnelles de l'enfant mais aussi de l'accompagner dans les échanges émotionnels et les régulations éventuelles.



Savoirs :

- ✔ Les émotions : rôle, fonctions et manifestations.
- ✔ L'impact des manifestations émotionnelles de l'enfant sur le professionnel.
- ✔ L'immaturité cérébrale et les impacts des émotions sur le cerveau.
- ✔ Les principaux mouvements et outils pédagogiques autour des émotions de l'enfant tels que la communication bienveillante.
- ✔ La place de l'attachement dans le processus de régulation émotionnelle.
- ✔ Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre.

Savoir-faire :

- ✔ Repérer les besoins satisfaits et insatisfaits, faire le lien avec l'expression émotionnelle de l'enfant et ajuster sa posture.
- ✔ Analyser ses propres mécanismes de gestion émotionnelle pour mieux accompagner l'enfant au quotidien.
- ✔ Distinguer les émotions de l'enfant de ses propres émotions.
- ✔ Poser un cadre contenant et formuler des limites avec des messages clairs, positifs adaptés à l'enfant.
- ✔ Diminuer les situations d'agressivité et les états d'excitation en appliquant les principes de la communication bienveillante.
- ✔ Accueillir et accompagner les émotions de l'enfant en étant à l'écoute de ses ressentis avec les mots.
- ✔ Aider l'enfant à mieux appréhender son propre fonctionnement émotionnel en utilisant des jeux et ressources pédagogiques appropriées.
- ✔ Expérimenter différentes techniques de relaxation d'apaisement émotionnel.
- ✔ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement afin d'adopter une posture bienveillante.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Mieux comprendre les stéréotypes de genre pour renforcer l'égalité fille-garçon

MICSEFG21

 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de renforcer l'égalité des filles et des garçons dès le plus jeune âge en luttant contre les stéréotypes de genre dans ses pratiques quotidiennes.



Savoirs :

- ✔ Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- ✔ Les fondamentaux de la socialisation différenciée des filles et des garçons dans la petite enfance.
- ✔ L'impact des stéréotypes de genre sur la construction de l'égalité homme-femme.
- ✔ Les sites et outils ressources pour la promotion de l'égalité filles-garçons.

Savoir-faire :

- ✔ Mettre en lien son projet d'accueil avec le principe 7 du texte cadre pour l'accueil du jeune enfant.
- ✔ Analyser les stéréotypes de genre dans ses propres représentations, attitudes et environnement de travail.
- ✔ Valoriser l'enfant pour ses qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype.
- ✔ Aménager des espaces de jeux -genrés.
- ✔ Proposer et encourager les filles et les garçons à aller de la même manière vers des jouets et activités traditionnellement différenciées et suscitant leurs intérêts, sans les freiner.
- ✔ Organiser des temps de jeux et d'activités -stéréotypés y compris en cas de groupes mixtes.
- ✔ Proposer une littérature jeunesse -genrée et -stéréotypée.
- ✔ Observer les interactions des enfants accueillis et décrypter les reproductions stéréotypés de genre.
- ✔ Pratiquer l'équité dans la régulation, l'expression des émotions et dans la prise de parole des enfants.
- ✔ Inciter indifféremment filles et garçons à participer aux tâches de la vie quotidienne.
- ✔ Impliquer aussi bien les pères que les mères dans le quotidien de l'enfant.
- ✔ Argumenter ses choix éducatifs et de postures à la famille, tout en se situant dans le dialogue.
- ✔ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement afin d'adopter une posture bienveillante.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

S'occuper d'un enfant né prématurément

MIENP19

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de prendre en charge et d'accompagner au quotidien un enfant né prématurément afin de prévenir ou d'accompagner les différents troubles qui pourraient l'affecter.



Savoirs :

- ☑ Les différents types de prématurité et leurs causes.
- ☑ Les impacts de la prématurité chez l'enfant, les éventuelles séquelles et types de handicap en lien avec une prématurité.
- ☑ Les conséquences des périodes d'hospitalisation sur l'enfant et sur la construction du lien parents/enfant.
- ☑ Les troubles précoces de la relation chez l'enfant prématuré.
- ☑ Les troubles posturo-moteurs et les troubles de l'oralité : prévention et prise en charge.
- ☑ Les associations et les professionnels compétents.

Savoir-faire :

- ☑ Mettre en place un cadre contenant et sécurisant et utiliser des moyens de communication appropriés pour rassurer l'enfant.
- ☑ Mettre en place des stratégies pour diminuer les sources d'hyperstimulation au sein du domicile.
- ☑ Utiliser des techniques posturales simples afin de diminuer l'hypertonie, l'hypertension et/ou l'insécurité affective de l'enfant.
- ☑ Prévenir les retards psychomoteurs et stimuler l'enfant par un aménagement de l'espace et un matériel adapté à ses besoins.
- ☑ Adapter l'alimentation et les ustensiles pour la prise des repas en fonction des besoins et capacités de l'enfant.
- ☑ Appliquer la procédure de prise en charge et d'alerte en cas de convulsion de l'enfant.
- ☑ Observer les interactions de l'enfant avec son entourage proche dans le cadre d'un soutien à la parentalité.
- ☑ Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- ☑ Travailler en partenariat avec l'équipe pluridisciplinaire de prise en charge de l'enfant.
- ☑ Repérer tout signe de stress et/ou d'un trouble relationnel précoce et agir en conséquence.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Approches pédagogiques plurielles

MIPAP21

 14 heures

Objectif :

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de s'approprier les grands courants des principales pédagogies dites «actives» et des mouvements de pensées scientifiques et pédagogiques actuels afin de réfléchir et de penser autrement ses pratiques.



Savoirs :

- ✔ L'évolution de l'accueil de l'enfant au fil du temps.
- ✔ L'importance des choix pédagogiques et leurs influences dans ses pratiques quotidiennes.
- ✔ Les principes majeurs de la pédagogie «active» versus pédagogie «traditionnelle».
- ✔ Les principaux pédagogues issus du mouvement de l'éducation nouvelle ou pédagogie dite «active»: origines et grands concepts.
- ✔ Les principaux mouvements pédagogiques et scientifiques actuels.

Savoir-faire :

- ✔ Enrichir son projet d'accueil en s'inspirant des principales idées des approches pédagogiques et scientifiques.
- ✔ S'interroger sur ses propres valeurs personnelles et éducatives, ses limites et motivations dans son travail auprès de l'enfant.
- ✔ Repérer les spécificités et les points communs aux différentes approches pédagogiques et scientifiques.
- ✔ Analyser dans les approches pédagogiques et scientifiques les aspects favorables dans le développement global de l'enfant, la maturation de son cerveau et la confiance en soi.
- ✔ Observer son environnement existant et réfléchir aux moyens et aux possibilités d'adaptation aux principes des différentes approches pédagogiques et scientifiques.
- ✔ Échanger avec les familles sur les pédagogies spécifiques de chacun et leur partager la richesse de se situer dans une pluralité d'approche.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans

MISE0-3ANS2018  35 heures

Objectif :

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de proposer un accompagnement adapté aux besoins et au développement global d'un jeune enfant, dans les différents temps du quotidien.



Savoirs :

- ✔ Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- ✔ Le développement global du jeune enfant dans ses différentes dimensions
- ✔ Les enjeux du processus d'attachement et ses fonctions.
- ✔ La surveillance de l'état de santé de l'enfant et la protection de la mort subite et inattendue du nourrisson.
- ✔ Le maternage chez le jeune enfant, ses bienfaits dans la maturation de son cerveau.
- ✔ Les différents types et dispositifs de portage, les principaux matériels et équipement de déplacement.
- ✔ Les soins d'hygiène et de confort du jeune enfant ; les enjeux autour de la notion d'acquisition de la propreté.
- ✔ Les besoins nutritionnels du jeune enfant,
- ✔ Les principaux jouets, jeux et activités du jeune enfant et leurs apports
- ✔ Les violences éducatives ordinaires et stéréotypes de genre pouvant nuire à la qualité du développement du jeune enfant.

Savoir-faire :

- ✔ Mettre en place un cadre contenant et sécurisant.
- ✔ Adapter sa communication et ses interventions.
- ✔ Organiser les différents temps du quotidien et dispenser les soins dans le respect des besoins de l'enfant.
- ✔ Manipuler et porter le jeune enfant selon les recommandations en vigueur en prévenant les troubles musculosquelettiques.
- ✔ Accompagner l'évolution alimentaire des enfants
- ✔ Sélectionner des jouets et aménager des espaces de jeux et d'activités variés
- ✔ Transmettre les règles sociales, de sécurité et d'hygiène
- ✔ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques afin d'adopter une posture bienveillante.
- ✔ Renforcer le lien de confiance avec la famille en échangeant quotidiennement.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 400€
- Collectivités : devis sur demande

Développement et troubles du langage

MIDTL21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre le développement langagier dans sa globalité et pourra ainsi percevoir les éventuels troubles du langage de l'enfant et ajuster son accompagnement.



Savoirs :

- ✔ La langue VS le langage : le développement langagier dans sa dimension multimodale et interactive.
- ✔ Les différentes étapes et les différents troubles d'acquisition du langage.
- ✔ Le rôle des adultes dans l'acquisition du langage.
- ✔ Le livre comme support d'acquisition au langage écrit et d'accès à la culture.
- ✔ Le bilinguisme et les spécificités des troubles de langage chez les enfants issus de familles multiculturelles.
- ✔ Les principales orientations thérapeutiques ; les centres de référence des troubles du langage et les différents professionnels du domaine.

Savoir-faire :

- ✔ Distinguer un retard simple d'un trouble avéré et alerter si besoin en orientant vers les professionnels compétents.
- ✔ Identifier et caractériser les différents troubles et alerter si besoin.
- ✔ Encourager les conversations libres entre enfants et instaurer quotidiennement des temps de dialogue enfant/adulte.
- ✔ Mettre en place des situations de jeu ou des temps d'éveil porteurs de langage.
- ✔ Créer ou adapter certains jeux/ activités en utilisant des stratégies et/ ou des variantes afin de faciliter la participation de l'enfant selon ses besoins.
- ✔ Se servir du livre et des activités langagières dans l'acquisition du langage écrit et/ou en cas de situations spécifiques.
- ✔ Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- ✔ Travailler en équipe et être en capacité de solliciter un partenariat auprès d'une équipe pluridisciplinaire.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Maltraitance et enfance en danger

MIMED21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de repérer les signes faisant suspecter un risque ou une situation de maltraitance afin d'ajuster son accompagnement et alerter si besoin.



Savoirs :

- ☑ La définition de la maltraitance de l'OMS.
- ☑ Les textes législatifs définissant la maltraitance et leurs obligations légales.
- ☑ La maltraitance d'hier à aujourd'hui : quelles évolutions ?
- ☑ Les négligences lourdes, les différentes violences dont les violences éducatives ordinaires.
- ☑ Les principaux signes et symptômes de maltraitance.
- ☑ Les conséquences de la maltraitance sur la vie de l'enfant et la notion de traumatisme.
- ☑ Les dysfonctionnements familiaux et les signaux d'alerte.
- ☑ L'observation comme outil de prévention et d'accompagnement.
- ☑ Le signalement : démarches et interlocuteurs.
- ☑ Les différents interlocuteurs compétents.

Savoir-faire :

- ☑ Se situer dans le dispositif de protection de l'enfance.
- ☑ Se servir de l'observation au quotidien pour repérer toute suspicion de maltraitance.
- ☑ Adopter une posture et une communication permettant à l'enfant de se sentir en confiance et de parler.
- ☑ Savoir recueillir la parole de l'enfant et l'accompagner dans cette verbalisation.
- ☑ Communiquer sur des faits observés et faciliter les échanges entre les différents interlocuteurs.
- ☑ Partager ses doutes et alerter les bons interlocuteurs en cas de suspicion de maltraitance.
- ☑ Se situer face à une famille potentiellement maltraitante.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande



Accompagnement de l'enfant

Accueillir et accompagner sur les différents temps de la journée

S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration	50
Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie	51
Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements	52
État de santé de l'enfant : les bonnes pratiques	53
Accompagnement durant les temps périscolaires	54
Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes	55
Contes et histoires à raconter	56
Éveil musical et artistique	57
Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces	58
Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût	59
Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant	60
Proposer un environnement favorable à la réalisation des devoirs	61
Garde d'enfants en garde partagée	62
Accueils occasionnels	63
Interculturalité et accueil de l'enfant	64
Spécificités et fondamentaux d'une MAM	65
Conduite d'un atelier d'éveil corporel	66
Conduite d'un atelier relaxation	67
Capter l'attention des enfants	68

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration

MIDAP21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de mettre en place un accompagnement personnalisé de l'enfant, tout en collaborant avec la famille et les professionnels qui interviennent auprès de lui afin de garantir une continuité éducative.



Savoirs :

- ✔ La démarche d'accompagnement personnalisé : objectifs, méthodes et outils.
- ✔ Le rôle et la place de chacun dans l'accompagnement de l'enfant : principes et engagement.
- ✔ La démarche du recueil d'informations : objectifs, méthodes et outils.
- ✔ L'importance de la démarche d'observation dans un accompagnement personnalisé.
- ✔ Les principes fondamentaux de la communication interpersonnelle et de la communication bienveillante.
- ✔ Les transmissions quotidiennes : conditions, supports, cadre et place de l'enfant.

Savoir-faire :

- ✔ Instaurer un climat de confiance avec les parents et un dialogue centré sur les pratiques et les choix éducatifs des parents.
- ✔ Expliquer aux parents le rôle de l'AMGE et les limites de son intervention afin de favoriser la collaboration.
- ✔ Collecter des informations sur l'histoire de l'enfant, ses habitudes, ses besoins, ses centres d'intérêt et ses capacités.
- ✔ Co-définir avec la famille les objectifs et les modalités d'accompagnement.
- ✔ Mettre en place des périodes de familiarisation et des rituels d'accueil et de séparation.
- ✔ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement en vue d'ajuster l'intervention dès que nécessaire.
- ✔ Ajuster l'accompagnement personnalisé en fonction de ses observations et des évolutions de la situation de l'enfant.
- ✔ Mettre en place un environnement propice et des moments favorisant la création de liens entre les parents, l'enfant et l'AMGE.
- ✔ Communiquer de manière adaptée avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant.
- ✔ Ajuster les temps d'échanges en fonction de la disponibilité de chacun.
- ✔ Transmettre les informations utiles à la famille et aux professionnels en utilisant des outils adaptés.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie

MIAAQ21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'accompagner l'enfant dans les actes du quotidien en le positionnant comme acteur afin de favoriser son autonomie.



Savoirs :

- ☑ La place du professionnel dans les actes du quotidien : rôle, posture et limites professionnelles.
- ☑ Les rythmes biologiques et besoins physiologiques de l'enfant et de l'adolescent.
- ☑ La pudeur, l'intimité et l'estime de soi.
- ☑ Le matériel, les produits et les recommandations pour les soins d'hygiène, de confort et d'endormissement.
- ☑ Les enjeux autour de la notion d'acquisition de propreté.
- ☑ Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les actes du quotidien.

Savoir-faire :

- ☑ Adapter sa communication pour informer et rassurer l'enfant durant les actes du quotidien.
- ☑ Faire participer l'enfant et ajuster ses gestes en fonction de ses capacités et de ses réactions.
- ☑ Aménager le domicile ou proposer des aménagements adaptés aux besoins de l'enfant.
- ☑ Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
- ☑ Organiser les soins d'hygiène, de confort et l'accompagnement au sommeil des enfants en fonction de leur rythme.
- ☑ Appliquer les gestes techniques liés aux soins d'hygiène, de confort, d'habillage et de déshabillage selon les recommandations en vigueur et en utilisant le matériel et les produits adaptés.
- ☑ Accompagner l'enfant dans l'acquisition de la propreté et en concertation avec sa famille.
- ☑ Utiliser les matériels de puériculture adaptés aux enfants selon les réglementations.
- ☑ Transmettre les règles sociales, d'hygiène et de sécurité.
- ☑ Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

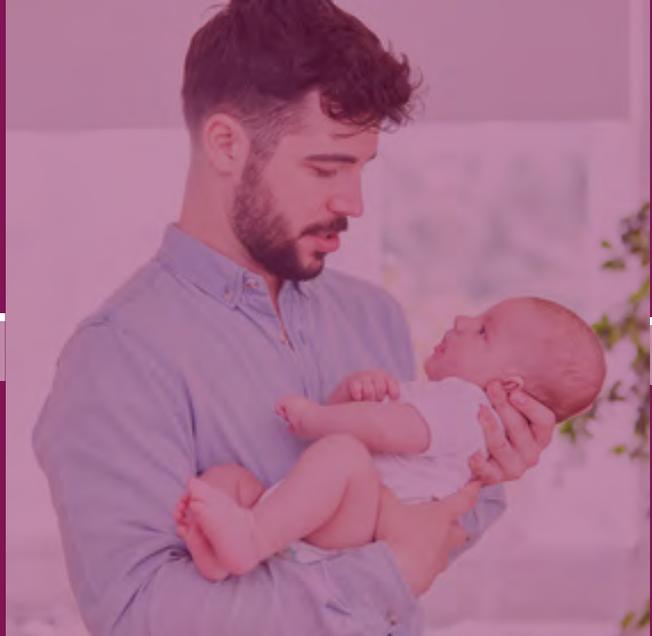
Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements

MIPMD21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de porter, manipuler et déplacer l'enfant au quotidien, en le positionnant comme acteur afin de mieux l'accompagner dans son développement, tout en respectant les attentes des familles et en prenant soin de soi et de son confort physique.



Savoirs :

- ✔ L'historique du portage et le contexte socioculturel.
- ✔ Les différents types et dispositifs de portage, les principaux matériels et équipement de déplacement.
- ✔ Les apports du portage et ses fonctions dans le développement psychomoteur, affectif de l'enfant et en cas de situations spécifiques tel que le reflux.
- ✔ Les normes et homologations en vigueur du matériel de transport pour les déplacements en voiture.
- ✔ Le cadre réglementaire et les recommandations liés aux déplacements extérieurs.

Savoir-faire :

- ✔ Analyser ses propres représentations et appréhensions face au portage et mesurer leurs répercussions sur l'accompagnement de l'enfant.
- ✔ Manipuler et porter le jeune enfant en toute sécurité et en appliquant les appuis essentiels.
- ✔ Utiliser selon les recommandations en vigueur les dispositifs de portage, matériels de puériculture et de déplacement adaptés à ses besoins, ceux de l'enfant et aux demandes des familles.
- ✔ Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant le portage, manipulations et déplacements.
- ✔ Observer les évolutions des besoins de l'enfant et ses réactions corporelles et émotionnelles, ajuster sa posture et/ou le type de portage.
- ✔ Utiliser le matériel adapté et homologué pour tout déplacement en voiture.
- ✔ Se prémunir des autorisations éventuelles pour sécuriser les déplacements extérieurs.
- ✔ Transmettre à l'enfant les règles de sécurité en formulant des messages clairs, positifs adaptés à ses capacités.
- ✔ Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
- ✔ Expliquer les apports et les limites du portage à la famille.
- ✔ Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

État de santé de l'enfant : les bonnes pratiques

MIESE21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'adopter les bonnes pratiques en ce qui concerne la santé de l'enfant et ce, en toute sécurité et bienveillance dans le respect de ses limites professionnelles.



Savoirs :

- ☑ Le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations concernant l'administration des médicaments et en cas d'accident.
- ☑ Les principales maladies infantiles.
- ☑ Les gestes paramédicaux.
- ☑ Les conduites à tenir en cas d'urgence médicale et d'accident dont la mort subite du nourrisson et le syndrome du bébé secoué.

Savoir-faire :

- ☑ Intégrer dans le projet d'accueil les conditions d'accueil d'un enfant malade et sécuriser ses interventions.
- ☑ Utiliser les moyens de communication adaptés pour informer et rassurer l'enfant.
- ☑ Réaliser les gestes paramédicaux et les premiers soins dans le respect de ses limites professionnelles en faisant participer l'enfant et alerter les personnes compétentes si besoin.
- ☑ Utiliser des stratégies diminuant les effets désagréables voire douloureux de certains soins.
- ☑ Appliquer les consignes générales d'hygiène pour diminuer les risques de contagion et d'infection.
- ☑ Se constituer une trousse à pharmacie de premiers secours en respectant les produits et matériels médicaux autorisés.
- ☑ Appliquer les protocoles de situation d'urgence médicale et/ou d'accident, alerter les interlocuteurs compétents.
- ☑ Informer les parents de toute manifestation inhabituelle et les orienter vers les professionnels compétents.
- ☑ S'informer sur les recommandations de bonnes pratiques via les relais d'informations appropriés et intégrer les évolutions réglementaires.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Accompagnement durant les temps périscolaires

MIATP21

 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de proposer, d'organiser et d'animer des activités périscolaires adaptées aux besoins et aux centres d'intérêt de l'enfant, à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.



Savoirs :

- ✔ Les fonctions du jeu et des activités récréatives dans le développement et la socialisation de l'enfant.
- ✔ Les catégories de jeux, d'activités, de jouets et de loisirs pour les temps périscolaires.
- ✔ Les risques liés à une utilisation inadéquate des écrans, des médias et des réseaux sociaux.
- ✔ Les règles de sécurité dans les déplacements avec les enfants et dans un environnement de jeux.

Savoir-faire :

- ✔ Adapter son accompagnement aux éléments contextuels concernant l'enfant, plus particulièrement les besoins, les rythmes ou encore les relations entre frères et sœurs.
- ✔ Proposer des activités variées et adaptées aux besoins et centres d'intérêts de l'enfant et les mettre en lien avec les programmes, découvertes scolaires.
- ✔ Planifier et organiser logistiquement les différentes activités intérieures et extérieures.
- ✔ Aménager des espaces de jeu qui répondent aux besoins spécifiques des enfants.
- ✔ Créer des espaces et des moments propices à la détente et au repos des enfants.
- ✔ Mettre en place un cadre et des conditions favorables au bon déroulement des devoirs.
- ✔ Faciliter et encourager les interactions entre enfants.
- ✔ Adapter sa communication en fonction du type d'activité et des besoins de l'enfant.
- ✔ Suivre les règles de sécurité dans les déplacements, dans la mise en place de jeux et d'activités, dans l'utilisation des écrans.
- ✔ Favoriser l'intégration progressive des codes sociaux.
- ✔ Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes

MIEE21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'utiliser le jeu comme un outil participant au développement de l'enfant afin de l'accompagner dans ses temps de jeux et d'éveil.

Savoirs :

- ✔ La place et le rôle des temps de jeux dans le développement global de l'enfant ; la valeur médiatrice du jeu dans la situation éducative.
- ✔ Les principaux jouets, jeux et activités de l'enfant et leurs apports.
- ✔ Les outils numériques et les principales recommandations en vigueur.
- ✔ La place du professionnel dans le jeu de l'enfant : rôle et posture.
- ✔ Les principes généraux d'aménagement des espaces de jeux.
- ✔ Les lieux ressources : RAM, bibliothèques, médiathèques, musées, centres de loisirs, centres communaux...
- ✔ Les normes et les règles de sécurité lors d'une sortie.
- ✔ Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les temps de jeux.

Savoir-faire :

- ✔ Proposer, en toute sécurité, des temps de jeux et du matériel variés et adaptés, au sein du domicile et à l'extérieur
- ✔ Se servir du jeu pour accompagner l'enfant dans son développement.
- ✔ Aménager le domicile pour permettre le libre choix au quotidien.
- ✔ Anticiper et ritualiser de manière ludique les transitions liées aux temps d'activités, de jeu et d'éveil.
- ✔ Observer les situations, soutenir l'enfant dans son jeu et transmettre positivement les règles sociales
- ✔ Présenter et échanger avec les familles, développer une posture bienveillante et de questionnement.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande



Contes et histoires à raconter

MICHR2018

 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de lire des histoires aux enfants dans un environnement et avec les supports adaptés, et de se servir du livre comme un outil pédagogique facteur du développement de l'enfant et de son imaginaire.



Savoirs :

- ✔ Apports du livre et du récit dans le développement global de l'enfant et dans la prévention
- ✔ La place du plaisir et de l'imaginaire dans la découverte du livre.
- ✔ Les différents types de livres et leur utilisation, les principes de base des contes.
- ✔ Les principaux auteurs, illustrateurs jeunesse et les thématiques incontournables.
- ✔ Expression orale et gestuelle: techniques de base de la lecture à voix haute.
- ✔ Les lieux et personnes ressources pour l'accès et la découverte du livre.
- ✔ Le livre comme outil de médiation et de lien social.

Savoir-faire :

- ✔ Intégrer le livre dans son projet d'accueil, aménager un espace dédié et choisir du matériel à mettre à disposition
- ✔ Organiser des temps individuels ou en groupe autour du livre
- ✔ Savoir choisir et utiliser le livre pour accompagner l'enfant dans son développement ou en cas de situations spécifiques.
- ✔ Créer ou utiliser un conte ou une histoire avec ou sans support pour favoriser l'éveil sensoriel et imaginaire de l'enfant.
- ✔ S'approprier la lecture d'une histoire «dont vous êtes le héros» afin de permettre à l'enfant d'être acteur à part entière.
- ✔ Expérimenter la lecture à voix haute associant le geste à la parole.
- ✔ Échanger avec les familles sur les habitudes de lecture afin de favoriser le partage d'expérience

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Éveil musical et artistique

MIEMA21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de favoriser l'éveil musical et artistique des enfants dans un environnement et avec les supports adaptés, et de se servir de l'art et de la culture comme un outil pédagogique participant au développement de l'enfant, de sa créativité et du lien social.



Savoirs :

- ✔ Le rôle de la musique et ses différents apports dans le développement global de l'enfant.
- ✔ La place du plaisir et de la créativité dans la découverte de la musique
- ✔ Les différentes formes d'éveil musical et artistiques, outils et supports : choix et utilisation.
- ✔ Les notions d'écoute de bruit, de silence, rythmes et mouvements.
- ✔ Les lieux et personnes ressources pour l'éveil artistique et culturel de l'enfant.
- ✔ L'art et la culture outil de médiation et de lien social.

Savoir-faire :

- ✔ Intégrer l'éveil artistique et culturel dans son projet d'accueil, aménager un espace dédié et mettre à disposition du matériel adapté
- ✔ Organiser des temps individuels ou en groupe autour de la musique
- ✔ Créer et/ou utiliser des instruments musicaux simples, adaptés et propices au développement sensoriel et imaginaire de l'enfant.
- ✔ Enrichir son répertoire de chansons, de comptines et jeux de doigts.
- ✔ Développer les capacités d'écoute et de concentration de l'enfant.
- ✔ Travailler les liens possibles entre les différentes formes d'éveil artistique.
- ✔ Utiliser la musique pour accompagner les différents temps de la journée et pour de besoins spécifiques et pour favoriser les interactions des enfants.
- ✔ Échanger avec les familles sur les habitudes artistiques et culturelles afin de favoriser le partage d'expérience.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces

MIFJAE21

🕒 14 heures

Objectif :

Le stagiaire sera en mesure de favoriser le jeu libre de l'enfant à travers un matériel, un aménagement et une posture adaptés.



Savoirs :

- ✔ Le jeu libre : définition, place et fonctions dans le processus de développement et de maturation du cerveau de l'enfant.
- ✔ L'importance du jeu libre dans l'acquisition des compétences sociales et émotionnelles.
- ✔ La place de l'imagination dans le jeu libre.
- ✔ Le rôle et la posture de l'adulte dans la démarche de jeu libre.
- ✔ Les différents espaces de jeu libre et les principes généraux d'aménagement.
- ✔ Influences des aménagements sur les comportements.

Savoir-faire :

- ✔ Intégrer le jeu libre dans son projet d'accueil, aménager l'espace en conséquence et choisir du matériel adapté.
- ✔ Se servir du jeu libre pour observer l'enfant et adapter ses propositions de matériel et d'aménagement.
- ✔ Restreindre ses interventions pour amener l'enfant vers des pistes de résolution et lui permettre de s'approprier l'espace.
- ✔ Mettre en place un cadre bienveillant et sécurisant en définissant des repères clairs et constants adaptés à l'enfant.
- ✔ Faire évoluer les aménagements en fonction des besoins de chacun.
- ✔ Utiliser des outils de communication appropriés pour transmettre à la famille les observations des temps de jeux libre et les informations

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût

MISE21

 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de sensibiliser l'enfant à l'environnement et de se servir de la nature de proximité comme un outil participant au développement de l'enfant, de son imaginaire et de sa créativité.



Savoirs :

- ☑ Les lieux et personnes ressources tels que des jardins partagés et des associations de proximité.
- ☑ Les différentes activités en lien avec les minéraux, les végétaux et les animaux.
- ☑ Les apports de l'environnement dans le développement global de l'enfant, de son imagination et sa créativité.
- ☑ Le rôle et la posture de l'adulte dans la démarche de sensibilisation environnementale.
- ☑ Les recettes naturelles pour les activités créatives.

Savoir-faire :

- ☑ Intégrer la découverte environnementale dans son projet d'accueil.
- ☑ Analyser les potentiels de son environnement de proximité et/ou d'un site en particulier.
- ☑ Analyser les potentiels de son environnement et prévoir des temps et des rituels dans la nature dans l'organisation hebdomadaire.
- ☑ Créer une ambiance favorisant la découverte et l'expérimentation, favoriser les activités à moindre coût et construire des séances d'« éveil à la nature ».
- ☑ Appliquer les règles de sécurité et se prémunir des autorisations éventuelles pour toutes sorties à l'extérieur.
- ☑ Accompagner et sensibiliser à la découverte et au respect de la nature, transmettre les bons gestes éco citoyens.
- ☑ Favoriser l'implication des familles au travers une sortie à l'extérieur.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant

MIEMSE21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'accompagner l'enfant dans son évolution motrice et sensorielle dans un environnement et avec un matériel adapté, tout en situant l'enfant en tant qu'acteur de ses découvertes.



Savoirs :

- ✔ Le développement moteur et sensoriel de l'enfant et les principales étapes.
- ✔ Les principales notions et concepts liés au développement moteur et sensoriel tels que le schéma corporel, la liberté motrice.
- ✔ La place du professionnel dans le processus d'exploration de l'enfant et l'influence de l'environnement.
- ✔ Les différentes formes d'éveil moteur et sensoriel, outils et supports : choix et utilisation.
- ✔ La place de la nouveauté et de la surprise dans l'évolution motrice et sensorielle.
- ✔ Les prises de risque, les limites et les transgressions.
- ✔ Les lieux et personnes ressources pour l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant.

Savoir-faire :

- ✔ Intégrer l'évolution motrice et sensorielle dans son projet d'accueil, aménager son espace en conséquence et proposer un matériel adapté
- ✔ Soutenir l'enfant dans son exploration et analyser ses propres représentations quant à la prise de risque.
- ✔ Enrichir son catalogue d'activités, organiser des temps individuels ou collectif autour de la motricité et de la sensorialité, adaptée à la disponibilité et au développement des enfants.
- ✔ Observer l'enfant et ajuster sa posture et sa proposition d'aménagement et de matériel pour favoriser son développement.
- ✔ Renforcer un lien de confiance en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Proposer un environnement favorable à la réalisation des devoirs

MIEFRD21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de comprendre le système et les rythmes scolaires français et mettre en place un environnement favorable à la bonne réalisation des devoirs. Il pourra également communiquer aux familles les informations relatives au suivi scolaire de l'enfant.



Savoirs :

- ✔ Le système et les rythmes scolaires français.
- ✔ Les supports et outils de communication et de suivi de la scolarité.
- ✔ Le rôle des équipes éducatives intervenant dans la scolarité de l'enfant.
- ✔ L'aménagement ergonomique de l'environnement de travail de l'enfant.
- ✔ Les différentes ressources éducatives, notamment numériques.

Savoir-faire :

- ✔ Établir les conditions favorables à la réalisation des devoirs.
- ✔ Proposer et réaliser des petits agencements.
- ✔ Proposer des activités éducatives à l'enfant en lien avec ses centres d'intérêt et son cycle scolaire.
- ✔ Utiliser les outils numériques comme supports éducatifs et pédagogiques.
- ✔ Sensibiliser l'enfant aux risques liés aux usages numériques.
- ✔ Réguler et modérer l'utilisation des écrans et l'accès aux médias.
- ✔ Adapter son accompagnement aux besoins et à la disponibilité de l'enfant.
- ✔ Construire une relation de confiance avec l'enfant et sa famille en échangeant au quotidien sur les évolutions de l'enfant.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Garde d'enfants en garde partagée

GEGP2018

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de comprendre les principales caractéristiques liées à la garde partagée et de développer sa capacité à gérer son activité auprès des enfants en tenant compte des consignes et particularités de chaque employeur.



Savoirs :

- ✔ Le fonctionnement, les enjeux et les spécificités de la garde partagée.
- ✔ La démarche du recueil d'informations : objectifs, méthodes et outils.

Savoir-faire :

- ✔ Recueillir les attentes de chaque famille.
- ✔ S'assurer de l'adéquation entre son projet d'accueil et les choix éducatifs des différentes familles.
- ✔ Organiser et planifier les lieux d'intervention avec les familles.
- ✔ Mettre en place un environnement propice et des moments favorisant la création de liens entre les familles, les enfants et le garde d'enfants.
- ✔ Mettre en place des activités ludiques favorisant la coopération et la socialisation des enfants.
- ✔ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement en vue d'ajuster l'intervention dès que nécessaire.
- ✔ Assurer la transmission des informations nécessaires par rapport aux événements de la journée.
- ✔ Préserver le secret professionnel vis-à-vis de chaque famille et de chaque enfant.
- ✔ Construire une relation de confiance avec l'enfant et sa famille en échangeant au quotidien sur les évolutions de l'enfant.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Accueils occasionnels

AMAO21

 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure d'accueillir de manière ponctuelle un enfant, ayant l'habitude ou , d'être gardé par une personne extérieure à la famille et participera ainsi à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.



Savoirs :

- ✔ Les enjeux de l'accueil occasionnel en termes de prévention précoce et d'égalité des chances dès le plus jeune âge.
- ✔ L'engagement N°1 de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.
- ✔ Les différents types d'accueils occasionnels et les profils socioéconomiques des familles.
- ✔ Les dispositifs de déclaration / de paiement pour un accueil occasionnel.
- ✔ Le remplacement entre assistants maternels : les modalités administratives et organisationnelles.
- ✔ La démarche du recueil d'informations: objectifs, méthodes et outils.
- ✔ L'importance des objets transitionnels notamment en cas d'absence de période de familiarisation.
- ✔ Le jeu et les activités comme outil de médiation et d'inclusion.
- ✔ Les personnes et les lieux ressources pour l'accompagnement à la parentalité.

Savoir-faire :

- ✔ Se créer un réseau d'assistants maternels de remplacement.
- ✔ Anticiper un remplacement en instaurant des moments de rencontre et d'échanges avec les assistants maternels de son réseau.
- ✔ Préparer et se servir d'outils simples et efficaces pour recueillir un maximum d'informations en amont de l'accueil de l'enfant.
- ✔ Recueillir les informations nécessaires à l'accompagnement personnalisé quelle que soit l'urgence de l'accueil.
- ✔ Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales.
- ✔ Mettre en place un accueil chaleureux et sécurisant pour permettre à l'enfant et à sa famille de se sentir à l'aise.
- ✔ Utiliser le mode de communication et les mots appropriés pour favoriser les meilleures conditions d'accueil .
- ✔ Se servir des activités ludiques comme appui à la socialisation et/ou en cas de situations spécifiques.
- ✔ Transmettre les informations utiles à la famille et aux professionnels en utilisant des outils adaptés.
- ✔ Soutenir les compétences parentales notamment en orientant si besoin les familles vers les personnes et lieux ressources.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Interculturalité et accueil de l'enfant

MIICAE21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera sensibilisé à la notion d'interculturalité et sera en mesure d'adopter des attitudes favorables pour établir un dialogue et construire une relation de confiance avec les familles pour permettre aux enfants de grandir sereinement entre deux cultures.



Savoirs :

- ✔ La charte de la laïcité.
- ✔ L'identité culturelle et le principe d'acculturation ; les stéréotypes culturels et les représentations de sens commun.
- ✔ La parentalité à l'épreuve de la migration et les conséquences psychologiques d'une immigration choisie ou subie.
- ✔ La place de l'enfant, la diversité des techniques de maternage et l'alimentation selon les cultures.
- ✔ Les activités ludiques et artistiques comme outil de médiation en situation interculturelle.
- ✔ Les grands principes de la communication interpersonnelle, le non-verbal et les images comme soutien à la communication.

Savoir-faire :

- ✔ Adopter une posture professionnelle en respectant le principe de neutralité et de laïcité et en prenant compte des diversité culturelles et sociales
- ✔ Se servir des activités ludiques et artistiques comme support au développement des compétences langagières et comme appui à la socialisation.
- ✔ Adopter une communication adaptée et utiliser des activités spécifiques en lien avec les compétences linguistiques de l'enfant et de sa famille.
- ✔ Construire une relation de confiance et instaurer des temps de dialogue avec l'enfant et sa famille au quotidien sur les évolutions de l'enfant.
- ✔ Mettre en place un environnement propice et des moments favorisant la création «d'un pont culturel» ; expliquer le rôle du professionnel pour favoriser la collaboration.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Spécificités et fondamentaux d'une MAM

AMMAM21

 21 heures

Objectif :

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de prendre en compte les fondamentaux d'une MAM et ses spécificités éventuelles afin de définir l'identité ainsi que le cadre éducatif et participatif de la MAM.



Savoirs :

- ☑ Les MAM d'hier à aujourd'hui : origines, évolutions, principales caractéristiques et cadre réglementaire.
- ☑ Les différents types de MAM
- ☑ Le projet d'accueil et la charte de fonctionnement : définition, rôle et rubriques
- ☑ Les structures ressources pour les porteurs de projet de la MAM.

Savoir-faire :

- ☑ Cerner les enjeux autour du concept de la délégation d'accueil en MAM.
- ☑ Déterminer l'identité de la MAM et ses spécificités, créer les trames des projets et charte de fonctionnement.
- ☑ Solliciter les structures ressources dans la création des outils éducatifs et de fonctionnement.
- ☑ Ajuster l'élaboration des outils en fonction des destinataires et des attendus des partenaires institutionnels.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Conduite d'un atelier d'éveil corporel

INTER-AEC

 14 heures

Objectif :

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'animer en toute autonomie des temps d'éveil corporel pour des enfants de 2 à 6 ans et de faire évoluer ses propositions.



Savoirs :

- ✓ L'éveil corporel
- ✓ Le développement moteur des enfants et l'acquisition du schéma corporel
- ✓ Organisation d'un atelier d'éveil corporel
- ✓ Activités d'éveil corporel

Savoir-faire :

- ✓ Animer des temps spécifiques sur l'éveil corporel
- ✓ Accompagner les enfants de façon individuelle au sein du groupe
- ✓ Développer son sens créatif pour développer de nouvelles activités

Formation à la carte, principalement pour les collectivités ou pour professionnels intervenant en écoles maternelles, nous contacter pour organiser une session et obtenir un devis.

Tarifs :

- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Conduite d'un atelier relaxation

INTER-AR

 14 heures

Objectif :

A l'issue de la formation, le stagiaire aura développé sa palette de propositions et affiné sa posture pour offrir aux enfants un temps de relaxation.



Savoirs :

- ☑ La relaxation pour de jeunes enfants ?
- ☑ Mise en place d'un atelier spécifique
- ☑ Techniques de relaxation

Savoir-faire :

- ☑ Accompagner les enfants dans des temps de relaxation
- ☑ Développer sa palette d'activités de relaxation réalisables avec des enfants de 2 à 6 ans.
- ☑ Utiliser son sens créatif pour être autonome dans la conception et l'animation de l'atelier.

Formation à la carte, principalement pour les collectivités ou pour professionnels intervenant en écoles maternelles, nous contacter pour organiser une session et obtenir un devis.

Tarifs :

- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Capter l'attention des enfants

INTER-CAE

 7 heures

Objectif :

A l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis des techniques pour aider les enfants à se recentrer et à profiter des temps scolaires et péri-scolaires.



Savoirs :

- ✔ Les comportements difficiles et les temps d'agitation en collectivité.
- ✔ Les besoins de l'enfant.
- ✔ La relaxation : importance et méthodes.

Savoir-faire :

- ✔ Observer et analyser les comportements des enfants.
- ✔ Ajuster son accompagnement aux besoins des enfants.
- ✔ Mettre en place des temps de relaxation.
- ✔ Développer des astuces permettant de capter l'attention des enfants.
- ✔ Développer une posture bienveillante.

Formation à la carte, principalement pour les collectivités ou pour professionnels intervenant en écoles maternelles, nous contacter pour organiser une session et obtenir un devis.

Tarifs :

- Financement individuel : 80€
- Collectivités : devis sur demande



Accompagnement de l'enfant

Accompagner un enfant en situation de handicap

Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant	72
Accompagner au quotidien un enfant en situation de handicap	73
Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'autisme	74
Accompagner une personne avec une déficience auditive	75
Apprentissage de la langue des signes française	76
Accompagner une personne avec une déficience visuelle	77
Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité	78
Connaître les différents handicaps et savoir réagir	79
Quel accompagnement de la famille en cas de suspicion de handicap ?	80

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant

MICHAE21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'appréhender les spécificités et les enjeux liés à l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap en développant ses connaissances sur le secteur et sur les différentes formes de handicap.



Savoirs :

- ✔ Le handicap, sa définition, les concepts clés et les différentes formes de handicap.
- ✔ Le champ du handicap, ses principaux acteurs, les aides existantes et le cadre réglementaire.
- ✔ Les besoins d'un enfant en situation de handicap et les répercussions du handicap sur la vie quotidienne et sur la famille.
- ✔ La démarche de projet personnalisé et les principes de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS/ANESM.
- ✔ Le partenariat parents-professionnels : la cohérence des interventions, la coordination, le partage d'informations et l'alerte.

Savoir-faire :

- ✔ Analyser les besoins propres à chaque type de handicap et leurs répercussions sur son accompagnement.
- ✔ S'informer sur le handicap et actualiser ses connaissances en matière de réglementation via les relais d'information appropriés.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Accompagner au quotidien un enfant en situation de handicap

MIAQEH21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de mettre en oeuvre les pratiques et les gestes techniques de base pour accompagner un enfant en situation de handicap dans les actes du quotidien et dans ses loisirs et ainsi contribuer à améliorer sa qualité de vie et son bien-être.



Savoirs :

- ✔ Les représentations sociales et les idées reçues sur le handicap., le concept d'inclusion : sa définition et ses enjeux.
- ✔ Le rôle et les limites professionnelles de l'AMGE, le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- ✔ La compensation du handicap et les aides techniques les plus courantes pour la mobilité, les transferts, l'hygiène, les repas.
- ✔ Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.

Savoir-faire :

- ✔ Définir avec les parents les objectifs et modalités d'accueil, adapter l'accompagnement et les techniques aux besoins spécifiques.
- ✔ Aménager l'espace pour faciliter les activités quotidiennes de l'enfant et d'assurer son confort et son bien-être.
- ✔ Adopter une posture et une communication adaptées, favoriser les interactions avec les autres enfants.
- ✔ Rechercher des lieux adaptés aux enfants en situation de handicap.
- ✔ Évaluer avec les parents et/ou les autres professionnels, la réponse aux besoins de l'enfant et les adaptations mises en oeuvre.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'autisme

MIAPTA21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre la personne autiste dans son fonctionnement, ses besoins et sa singularité. Il sera également capable de mettre en place un environnement rassurant et un accompagnement adapté, en lien avec les aidants et les autres professionnels afin d'assurer la cohérence des interventions.



Savoirs :

- ✔ Les troubles du spectre de l'autisme : signes d'alerte, caractéristiques et troubles associés ; les répercussions sur la vie quotidienne.
- ✔ Le rôle et les limites professionnelles dans la relation d'aide, la démarche de projet personnalisé et les principes de la bientraitance.
- ✔ Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils, les « comportements-problèmes ».
- ✔ Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- ✔ Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

Savoir-faire :

- ✔ Adopter une posture et une communication adaptées aux troubles, aménager l'espace et le temps d'accueil en conséquence et aider la personne dans la réalisation des tâches quotidiennes en favorisant l'autonomie.
- ✔ Repérer les éléments déclencheurs d'une crise et les sources d'apaisement propres à la personne.
- ✔ Co-définir les objectifs et les modalités d'accompagnement, assurer la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- ✔ Repérer les éléments déclencheurs d'une crise et les sources d'apaisement propres à la personne.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Accompagner une personne avec une déficience auditive

MIDA21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur la déficience auditive. Il sera également capable d'adapter sa communication à la situation de la personne et aux moyens de compensation mis en place.



Savoirs :

- ✔ L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.
- ✔ Les principales pathologies auditives, la déficience auditive congénitale / acquise et les degrés de surdit . Les r percussions au quotidien.
- ✔ L'autonomie, la d pendance et la situation de handicap, les repr sentations sociales et les id es re ues sur la surdit  et la malentendance.
- ✔ Le r le et les limites professionnelles dans la relation d'aide, le recueil d'informations et la d marche d'observation.
- ✔ La d marche de projet personnalis  et les principes de la bientraitance.
- ✔ La notion de compensation du handicap, les aides techniques et l'adaptation de l'espace. Les modes de communication avec une personne ayant une d ficience auditive.

Savoir-faire :

- ✔ Analyser les impacts de la d ficience sur son accompagnement.
- ✔ Assurer par diff rents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropri s.
- ✔ Co-d finir ou red finir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalit s d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenant.
- ✔ Adopter une posture favorisant la relation de confiance et la communication avec une personne malentendante ou sourde.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0  (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 240 
- Collectivit s : devis sur demande

Apprentissage de la langue des signes française

MILDS2018

🕒 35 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de connaître les fondamentaux de la langue des signes française, de comprendre des phrases simples et d'utiliser un signaire de base pour entrer en relation avec un enfant ou un adulte ayant une déficience auditive dans le contexte de son métier.



Savoirs :

- ✔ La relation et la communication avec la personne déficiente auditive.
- ✔ La Langue des Signes Française : définition et repères. Alphabet, types de signes et syntaxe
- ✔ Les paramètres du signe, l'importance de l'expression corporelle et l'utilisation de l'espace.
- ✔ Le signaire de la vie quotidienne et dans l'emploi à domicile: vocabulaire et expressions courantes.

Savoir-faire :

- ✔ Effectuer le signe correspondant à chaque lettre de l'alphabet en veillant à la bonne position des doigts et de la main.
- ✔ Associer les signes à des expressions du visage et des attitudes corporelles adaptées.
- ✔ Utiliser le signaire du quotidien et de l'emploi à domicile approprié à la situation.
- ✔ Adopter les signes, la posture corporelle et le positionnement dans l'espace appropriés en signant une phrase courte.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 400€
- Collectivités : devis sur demande

Accompagner une personne avec une déficience visuelle

MIDV20

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de la personne en développant ses capacités d'écoute ainsi que ses connaissances sur la déficience visuelle. Il sera également capable d'appliquer la technique de guide.



Savoirs :

- ☑ L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap, les représentations sociales et idées reçues sur la malvoyance et la cécité.
- ☑ Les principales pathologies visuelles, la déficience visuelle congénitale ou acquise et les différents degrés d'atteinte. Les répercussions au quotidien.
- ☑ Le rôle et les limites professionnelles dans la relation d'aide, le recueil d'informations et la démarche d'observation, les dispositifs de soutien.
- ☑ La démarche de projet personnalisé et les principes de la bientraitance.
- ☑ La technique de guide, Les stratégies de compensation sensorielles et techniques, les fondamentaux de la communication.

Savoir-faire :

- ☑ Analyser les impacts de la déficience sur son accompagnement.
- ☑ Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- ☑ Co-définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenant.
- ☑ Adopter une posture favorisant la relation de confiance et la communication avec une personne malvoyante ou aveugle.
- ☑ Proposer des actions facilitant la vie quotidienne, mettre en œuvre la technique de guide, utiliser un vocabulaire précis et utiliser le matériel adapté.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité

MIAEH21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre l'enfant avec un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité dans son fonctionnement, ses besoins et sa singularité pour adopter une attitude ouverte et aider l'enfant à pallier ses difficultés au quotidien.



Savoirs :

- ✔ Le TDAH : les différentes formes, symptômes et troubles ; les difficultés émotionnelles. Les représentations sociales et idées reçues.
- ✔ Les répercussions du TDAH sur la vie quotidienne et sur l'estime de soi. Les dispositifs de soutien.
- ✔ Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant maternel ou du garde d'enfants.
- ✔ La démarche de projet personnalisé et principes de bientraitance, le recueil d'information et la démarche d'observation
- ✔ Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.

Savoir-faire :

- ✔ Co-définir avec les parents les objectifs et les modalités d'accompagnement et assurer la transmission des informations.
- ✔ Adopter une posture et une communication adaptées, mettre en place une organisation et un environnement adapté
- ✔ Encourager et valoriser les efforts, les progrès et les comportements appropriés.
- ✔ Instaurer des temps individualisés pour partager avec l'enfant, mettre en place des jeux adaptés aux besoins.
- ✔ Repérer les éléments déclencheurs d'une crise de colère et proposer à l'enfant un espace de retrait pour l'aider à s'apaiser.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Connaître les différents handicaps et savoir réagir

INTER-MIEH

 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'appréhender les spécificités et les enjeux liés à l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap en développant ses connaissances sur le secteur et sur les différentes formes de handicap.



Savoirs :

- ☑ Les différents types de handicap
- ☑ L'observation et l'approche systémique
- ☑ Le travail en équipe

Savoir-faire :

- ☑ Assurer une prévention primaire
- ☑ Mener des observations pour recueillir des informations variées sur l'enfant et les transmettre

Cette formation s'adresse aux collectivités ou aux professionnels de l'enfance et de la petite enfance travaillant en équipe. Nous contacter pour planifier une session et obtenir un devis.

Tarifs :

- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Quel accompagnement de la famille en cas de suspicion de handicap ?

INTER-MIEHAQ



14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de mettre en œuvre les pratiques et les gestes techniques de base pour accompagner un enfant en situation de handicap dans les actes du quotidien et dans ses loisirs et ainsi contribuer à améliorer sa qualité de vie et son bien-être.



Savoirs :

- ✔ Rôles et missions des membres d'une équipe d'AEPE.
- ✔ Conduite à tenir en cas de suspicion.
- ✔ Les outils de communication.
- ✔ Les différents partenaires connus et leur rôle.
- ✔ L'accompagnement de l'enfant et des familles.

Savoir-faire :

- ✔ Adapter son accompagnement au handicap de l'enfant.
- ✔ Mettre en œuvre les pratiques et gestes techniques pour accompagner l'enfant dans les actes du quotidien.
- ✔ S'inscrire dans une relation de confiance avec les familles et travailler en collaboration avec les autres professionnels.

Cette formation s'adresse aux collectivités ou aux professionnels de l'enfance et de la petite enfance travaillant en équipe. Nous contacter pour planifier une session et obtenir un devis.

Tarifs :

- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande



Alimentation et accompagnement au repas

Equilibre alimentaire et cuisine du quotidien	84
Alimentation et prise de repas de l'enfant	85
Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant	86

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

Equilibre alimentaire et cuisine du quotidien

MIEACQ21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de réaliser des repas répondant aux besoins nutritionnels de chacun. Il pourra participer aux achats, s'assurer de la bonne gestion des stocks et entretenir les différents équipements utilisés en privilégiant des pratiques écoresponsables.



Savoirs :

- ✔ Les 7 familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles.
- ✔ Les règles de base et les recommandations en matière d'équilibre alimentaire (Plan National Nutrition Santé).
- ✔ Les règles d'hygiène et de sécurité liées à la préparation des repas, le stockage des aliments.
- ✔ Les techniques culinaires et recettes du quotidien, les équipements et ustensiles, les modes de préparation et de cuisson.
- ✔ L'achat en vrac et ses contenants, la lutte contre le gaspillage et le zéro déchet, le locavorisme.
- ✔ Les produits de substitution à même de remplacer le sel, le sucre et les matières grasses.

Savoir-faire :

- ✔ Mettre en place et présenter des menus variés, équilibrés et adaptés à la personne.
- ✔ Choisir et suivre une recette, utiliser et entretenir le matériel et maîtriser les différents types de cuisson.
- ✔ Faire les courses, respecter le budget défini.
- ✔ Sensibiliser aux pratiques éco responsables.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Alimentation et prise de repas de l'enfant

MIAPRE21

🕒 21 heures



Objectif :

Le stagiaire sera en mesure de proposer des repas équilibrés et attractifs à l'enfant et de l'accompagner dans la prise de ses repas, tout en favorisant son autonomie.

Savoirs :

- ☑ Les besoins nutritionnels de l'enfant, de l'alimentation lactée à l'alimentation diversifiées.
- ☑ L'allaitement maternel et les pratiques de biberonnerie.
- ☑ Les régimes alimentaires, les régurgitations et reflux gastro-œsophagien.
- ☑ Le plaisir et le développement du goût autour du repas, les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les repas.

Savoir-faire :

- ☑ Préparer des menus de base équilibrés et variés et adaptés aux besoins et à l'état de l'enfants.
- ☑ Concevoir et donner les repas de l'enfant en respectant les règles d'hygiène, de sécurité.
- ☑ Organiser les repas selon les rythmes individuels des enfants, créer une atmosphère favorable.
- ☑ Accompagner les enfants individuellement et collectivement dans leurs découvertes et transmettre les codes sociaux.
- ☑ Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- ☑ S'adapter aux capacités des enfants et adopter une démarche de questionnement et une posture bienveillante.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant

MITAE21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de reconnaître les troubles alimentaires de l'enfant et pourra ajuster sa préparation des repas ainsi que son accompagnement.



Savoirs :

- ✔ Les règles de base et les recommandations officielles en matière d'équilibre alimentaire.
- ✔ Les principaux troubles alimentaires : symptômes et facteurs ; les allergies et intolérances alimentaires ; la néophobie alimentaire.
- ✔ Les liens entre alimentation et psychologie, la place des émotions et de l'estime de soi dans les comportements alimentaires.
- ✔ Le sucre et ses impacts sur le développement et le comportement de l'enfant.

Savoir-faire :

- ✔ Concevoir des repas attractifs permettant leur qualité nutritionnelle et l'éveil des sens de l'enfant.
- ✔ Repérer les troubles alimentaires et les conduites à risques, leurs causes et impacts ; prévenir l'obésité ; gérer les refus de l'enfant.
- ✔ Transmettre l'acquisition de saines habitudes alimentaires aux enfants.
- ✔ Échanger avec la famille, informer et alerter, utiliser une posture appropriée pour aider l'enfant et sa famille.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande



Prise en charge du domicile

Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables	90
Entretien du linge et pratiques écoresponsables	91
Entretien du cadre de vie et du linge	92
Entretien du cadre de vie - Approfondissement	93
Entretien du linge et repassage - Approfondissement	94
Fabrication de produits ménagers écoresponsables	95
Intégrer des pratiques professionnelles écoresponsables	96

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables

MIECER21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure d'organiser et de réaliser l'entretien du domicile en toute sécurité en favorisant l'utilisation de produits et de protocoles écoresponsables adaptés au nettoyage du cadre de vie.



Savoirs :

- ✔ La tenue professionnelle et les règles d'hygiène.
- ✔ Les produits, le matériel et les équipements de nettoyage et d'entretien : fonction, utilisation et précautions.
- ✔ Les techniques et protocoles d'entretien courant et d'entretien de fond ; les revêtements et salissures : traitement et entretien.
- ✔ Les alternatives écologiques : les produits écoresponsables et les principes respectueux de l'environnement.

Savoir-faire :

- ✔ Organiser et prioriser les différentes tâches à réaliser selon les besoins et habitudes des employeurs ; rendre compte de son travail.
- ✔ Utiliser et entretenir le matériel et les appareils d'entretien appropriés, réaliser un dosage raisonné des produits, gérer les stock.
- ✔ Utiliser les techniques et les protocoles de nettoyage et d'entretien en adoptant des principes d'ergonomie.
- ✔ Sensibiliser le particulier employeur à l'acquisition de produits et de matériels écologiques.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Entretien du linge et pratiques écoresponsables

MIELER21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure d'assurer l'hygiène, le lavage, le séchage et le repassage du linge dans le respect des habitudes de la personne accompagnée en appliquant des techniques et des gestes professionnels adaptés et écoresponsables.

Savoirs :

- ☑ Les différents types de textiles, les pictogrammes pour l'entretien des textiles.
- ☑ Les produits et protocoles d'entretien du linge conventionnels et les alternatives écoresponsables, les types de lavage et de séchage.
- ☑ L'entretien du matériel et les règles de sécurité dans l'utilisation.
- ☑ Les techniques de repassage et de pliage.

Savoir-faire :

- ☑ Identifier les besoins de l'employeur, ses habitudes et son matériel et préciser conjointement les modalités d'intervention.
- ☑ Appliquer les protocoles d'entretien du linge et de repassage en favorisant une approche écoresponsable et en adoptant les principes d'ergonomie.
- ☑ Organiser le tri, le pliage et le rangement du linge en fonction du particulier employeur et rendre compte de son travail.
- ☑ Entretien du matériel électroménager en favorisant une approche écoresponsable.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande



Entretien du cadre de vie et du linge

MIECVL21

 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de réaliser l'entretien du domicile et de s'occuper du linge en toute sécurité et en appliquant les gestes et techniques professionnels.



Savoirs :

- ✔ Les règles d'hygiène, de propreté et de sécurité pour l'entretien du domicile et du linge.
- ✔ Les techniques et protocoles d'entretien courant et d'entretien de fond du domicile, d'entretien du linge et de repassage et pliage.
- ✔ Les pictogrammes, les différents types de tissus, de revêtement, les différents produits et les différents types de programmes.

Savoir-faire :

- ✔ Organiser et prioriser les différentes tâches à réaliser en fonction de l'employeur et rendre compte de son activité.
- ✔ Utiliser et entretenir les appareils d'entretien et les appareils électroménagers, utiliser les produits selon les recommandations.
- ✔ Appliquer les protocoles d'entretien du cadre de vie et du linge en utilisant les techniques et les matériels/programmes adaptés.
- ✔ Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Entretien du cadre de vie - Approfondissement

IDECV21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de perfectionner ses pratiques concernant l'entretien complet du domicile en appliquant les protocoles écoresponsables.

Savoirs :

- ☑ Le nettoyage courant et le nettoyage occasionnel.
- ☑ Le nettoyage spécifiques : espaces extérieurs, vitres, tuyauteries, systèmes d'aération, objets anciens, équipements de cuisine...
- ☑ Les types de pollution intérieure et leurs effets sur la santé.

Savoir-faire :

- ☑ Organiser et prioriser les différentes tâches à réaliser selon la présence des membres de la famille au domicile.
- ☑ Mettre en application des principes respectueux de l'environnement au domicile.
- ☑ Approfondir ses techniques d'entretien écoresponsable du cadre de vie.
- ☑ Conseiller le particulier employeur sur les gestes à adopter pour limiter et prévenir la pollution intérieure.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande



Entretien du linge et repassage - Approfondissement

IDELR21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure d'assurer l'entretien et le repassage du linge en développant ses techniques pour le soin de tous types de textiles et de linge, en particulier délicats et de maintenir le linge en bon état en réalisant notamment des petits travaux de couture.



Savoirs :

- ✔ Le linge de maison, les textiles délicats.
- ✔ Les techniques de lavage, les produits de lavage et solutions de détachage adaptés aux textiles et types de linge.
- ✔ Les techniques de repassage de vêtements et textiles délicats.
- ✔ Les principaux points de couture et le matériel.

Savoir-faire :

- ✔ Mettre en application des principes respectueux de l'environnement dans l'entretien du linge.
- ✔ Appliquer les techniques de détachage et de pliage et d'économie de place aux vêtements et textiles délicats.
- ✔ Utiliser le matériel de repassage spécifique tel que la centrale vapeur et le défroisseur vertical.
- ✔ Réaliser des travaux de couture simples et courants dans le respect des limites professionnelles.
- ✔ Assurer le relais avec les professionnels de la blanchisserie.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Fabrication de produits ménagers écoresponsables

MIFPM21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'utiliser les ingrédients naturels et le matériel adaptés à la fabrication de produits ménagers écoresponsables dans le respect des règles d'hygiène et de conservation.



Savoirs :

- ☑ Les principales substances toxiques présentes dans les produits ménagers classiques.
- ☑ Le matériel, accessoires et ingrédients indispensables à la fabrication ; les huiles essentielles : propriétés et vigilances.
- ☑ Les règles d'hygiène lors de la fabrication et nettoyage, entretien des contenants et du matériel ; les règles de conservation.
- ☑ Les recettes de base pour l'entretien du linge et du domicile.
- ☑ Les différents outils et ressources pour enrichir ses connaissances.

Savoir-faire :

- ☑ Sensibiliser l'employeur aux pratiques écoresponsables et argumenter l'utilisation des produits ménagers faits maison.
- ☑ Recueillir et identifier les éventuelles allergies d'un enfant ou d'un membre de la famille.
- ☑ Suivre ou adapter une recette en utilisant les contenants adaptés ; choisir et utiliser les huiles essentielles selon les besoins.
- ☑ Assurer la traçabilité des produits fabriqués : étiquetage, date de fabrication, composition du produit.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Intégrer des pratiques professionnelles écoresponsables

MIPPER21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'identifier, de connaître et d'appliquer des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement, en concertation avec le particulier employeur.



Savoirs :

- ✔ Bilan carbone et consommation d'énergie, développement durable, démarche écocitoyenne et gestes écoresponsables.
- ✔ Les éco-labels, certification et étiquetages ; les initiatives locales et associations d'aide au développement durable.
- ✔ Les énergies renouvelables et les équipements correspondants ; L'utilisation d'un compost.
- ✔ Le recyclage des appareils de la maison.
- ✔ La notion d'éco-domotique.

Savoir-faire :

- ✔ Communiquer avec l'employeur sur ses habitudes de consommation d'énergie et le sensibiliser à la démarche écoresponsable.
- ✔ Appliquer les gestes d'économie d'énergie, de recyclage et de gestion des déchets en accord avec l'employeur.
- ✔ Proposer une signalétique à l'employeur pour ancrer les pratiques de réduction de consommation d'énergie.
- ✔ Identifier la provenance et l'empreinte carbone des produits de consommation, limiter son empreinte et effectuer une veille.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande



Adapter sa communication et prévenir les situations difficiles

Communication interpersonnelle	100
Les clés d'une bonne relation de travail avec le particulier employeur : communication et organisation	101
Adapter sa communication avec l'enfant	102
Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir « les douces violences »	103
Parler avec un mot et un signe - Niveau 1	104
Parler avec un mot et un signe - Niveau 2	105
Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille	106
Communication et organisation en équipe en MAM	107
Savoir-être professionnel et suivi pédagogique	108
Communication et organisation en équipe	109

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

Communication interpersonnelle

MICIP21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure d'adapter sa communication verbale et non-verbale à tout type d'interlocuteur, dans le cadre professionnel, de prévenir les situations de conflits et ainsi améliorer la qualité de ses relations professionnelles.



Savoirs :

- ✔ Le schéma de communication, le cadre de référence, la perception et les a priori.
- ✔ Les différents modes de communication et de questionnements, les filtres et les parasites, les notions de faits, d'opinions et de jugements.
- ✔ La notion d'empathie et la communication non violente.

Savoir-faire :

- ✔ Repérer son style de communication et son cadre de référence, mettre en place les conditions pour une communication optimale.
- ✔ Mettre en pratique et maîtriser les techniques de communication et d'argumentation, utiliser un vocabulaire neutre et objectif et poser sa voix.
- ✔ Identifier et s'adapter aux émotions de son interlocuteur.
- ✔ Comprendre les mécanismes d'un conflit et utiliser les méthodes appropriées de résolution et de conclusion de conflit.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Les clés d'une bonne relation de travail avec le particulier employeur : communication et organisation

MIRTPE21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'organiser efficacement son travail et d'adopter une communication adaptée pour développer et/ ou maintenir une relation de travail de qualité avec son ou ses particulier(s) employeur(s).



Savoirs :

- ☑ Les outils de gestion du temps, d'organisation et de suivi des activités.
- ☑ Les spécificités de la relation de travail avec l'employeur, l'intégration du salarié, l'entretien professionnels et les temps d'échanges.
- ☑ Les fondamentaux de la communication interpersonnelle.
- ☑ Les transmissions orales et écrites : fonctions et supports, la résolution de problème et les relais en cas de désaccord.

Savoir-faire :

- ☑ Planifier, organiser et coordonner ses missions en rendant compte de ses activités et des difficultés rencontrées.
- ☑ Co-définir avec l'employeur les modalités et les conditions du partenariat ; questionner ou reformuler les propos de l'employeur, renégocier ses conditions de travail.
- ☑ Conseiller l'employeur en fonction de ses besoins dans les démarches administratives tout au long de la relation de travail.
- ☑ Gérer un désaccord ou une situation délicate en lien avec son contrat ou ses conditions de travail en conservant une posture professionnelle et passer le relais si besoin.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Adapter sa communication avec l'enfant

MIASCE21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre le processus de communication avec l'enfant et d'en cerner les enjeux pour le bien-être et l'autonomie et ainsi d'adapter sa communication dans toutes les situations du quotidien.



Savoirs :

- ✔ Les différents modes de communication verbale et verbale de l'enfant.
- ✔ Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre, Les outils de communication bienveillante.
- ✔ La communication dans l'épanouissement de l'enfant et la construction de soi, les étapes de l'acquisition du langage et l'immaturité cérébrale.
- ✔ La place de l'écoute et de l'observation dans le processus de communication avec l'enfant.

Savoir-faire :

- ✔ Utiliser le mode de communication et le langage adapté à l'enfant, poser un cadre contenant et rassurant.
- ✔ Soutenir l'enfant dans ses initiatives et expériences et l'accompagner dans l'expression émotionnelle.
- ✔ Susciter les relations entre enfants et développer leurs habilités de coopération.
- ✔ Développer une démarche de questionnement et appliquer les principes de la communication bienveillante.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir « les douces violences »

MIBEP21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de se situer dans une démarche bientraitante envers les enfants accueillis, tout en prévenant les situations de « douces violences » du quotidien.



Savoirs :

- ✔ Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- ✔ Le concept de bientraitance et son influence sur l'évolution des pratiques quotidiennes.
- ✔ Le concept et les impacts des « douces violences » et la loi contre les violences éducatives ordinaires.
- ✔ Les lieux, sites et outils ressources de promotion pour la bientraitance.

Savoir-faire :

- ✔ Intégrer dans son projet d'accueil la bientraitance envers l'enfant, développer une démarche de questionnement pour adopter une posture bientraitante.
- ✔ Analyser ses représentations autour de la bientraitance et les différences et les similitudes entre « douces violences » et de maltraitance.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Parler avec un mot et un signe - Niveau 1

MIPMS121

 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure d'intégrer dans ses pratiques professionnelles la communication gestuelle associée à la parole en proposant notamment des activités ludiques adaptées et ce, dans l'objectif d'améliorer sa communication avec l'enfant.



Savoirs :

- ✔ La communication gestuelle associée à la parole : fondements, courants et enjeux, distinction avec la langue des signes.
- ✔ L'importance de la communication non-verbale dans la relation.
- ✔ Les grands principes d'utilisation et les apports de la communication gestuelle pour l'enfant et le professionnel.
- ✔ Les principaux signes du quotidien : les différents temps de la journée, les besoins primaires, la politesse, les sensations et les émotions.

Savoir-faire :

- ✔ Décrire dans son projet d'accueil la place accordée à cette pratique, sensibiliser les familles et échanger sur les signes appris.
- ✔ Adopter une communication verbale et une posture appropriée.
- ✔ Acquérir les techniques de l'utilisation des signes, l'adapter au développement de l'enfant et pratiquer régulièrement.
- ✔ Se servir de cette pratique comme support d'accompagnement aux différents temps de la journée ou comme rituel et en cas de besoins spécifiques.
- ✔ Adapter une chanson et/ou une comptine.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Parler avec un mot et un signe - Niveau 2

MIPMS221

 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de perfectionner sa communication gestuelle associée à la parole et d'enrichir ses propositions d'activités ludiques.



Savoirs :

- ☑ La communication gestuelle associée à la parole : rappels du concept et des apports pour l'enfant et le professionnel.
- ☑ Les principaux signes de l'environnement de l'enfant : la famille, les jouets, les animaux et les vêtements.

Savoir-faire :

- ☑ Analyser ses situations de travail liées à l'utilisation de cette pratique.
- ☑ Consolider ses connaissances sur les signes du quotidien, sur leurs utilisations et réajuster ses pratiques.
- ☑ Enrichir son répertoire de chansons et de comptines.

Pré-requis :

- Avoir suivi le module initial «Parler avec un mot un signe - Niveau 1».

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille

MIPSEF21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de prévenir, de désamorcer ou de faire face à une situation difficile avec l'enfant ou sa famille en s'appuyant sur des outils et des techniques précises.



Savoirs :

- ✔ La communication interpersonnelle, les éléments favorisant l'échange, les freins à la communication, la gestion des conflits.
- ✔ Les modes et moyens d'expression des états émotionnels et les besoins cachés derrière les comportements difficiles.
- ✔ Les situations en lien avec le développement de l'enfant ou avec les événements de la vie.
- ✔ Les différentes formes, mécanismes et enjeux d'autorité ; Punitives et sanctions : historique et actualité.
- ✔ Le jeu comme outil de médiation.

Savoir-faire :

- ✔ Adopter un comportement et une communication adaptés face aux situations rencontrées.
- ✔ Accompagner de façon rassurante et bienveillante l'enfant et sa famille en utilisant les ressources adaptées.
- ✔ Exercer une autorité bienveillante en posant un cadre clair et rassurant, recevoir ou exprimer un refus.
- ✔ Se servir du jeu comme médiateur en cas de situations spécifiques.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Communication et organisation en équipe en MAM

AMCOMAM21

 21 heures

Objectif :

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de travailler en équipe avec des outils efficaces et en adoptant une communication constructive et bienveillante.



Savoirs :

- ☑ Les différents modes et principaux outils de communication.
- ☑ Les piliers du travail en équipe, les notions de collaboration et de coopération, les méthodes de résolution de problèmes.
- ☑ Les grands principes d'une démarche de communication bienveillante, les outils de réflexion d'amélioration continue.
- ☑ Les différents types de réunion et les supports tels que l'ordre du jour et le compte rendu.
- ☑ Le règlement interne des professionnels de la MAM.

Savoir-faire :

- ☑ Mettre en place les outils et les procédures de communication et des actions d'amélioration au quotidien.
- ☑ Adapter sa communication et son attitude en fonction de l'interlocuteur, exprimer ses besoins et émotions dans une équipe professionnelle.
- ☑ Utiliser les techniques de résolution de problème en cas de situation conflictuelle.
- ☑ Déterminer la fréquence et l'organisation type des réunions, préparer et animer une réunion efficace.
- ☑ Déterminer les rubriques constitutives du règlement intérieur, en collaboration avec les différents membres de l'équipe.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Savoir-être professionnel et suivi pédagogique

INTER-SPP

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de module, le stagiaire aura pu ajuster sa posture professionnelle et développé des outils lui permettant de mettre en place et de suivre des projets pédagogiques.



Savoirs :

- ✔ La posture de l'adulte auprès d'enfants
- ✔ Le projet et le suivi pédagogique
- ✔ Mise en place d'activités
- ✔ Les outils de travail et de suivi

Savoir-faire :

- ✔ Ajuster sa posture professionnelle au poste de travail
- ✔ Mettre en place un suivi pédagogique.
- ✔ Développer des outils de travail

Formation à la carte, principalement pour les collectivités ou pour professionnels intervenant en écoles maternelles, nous contacter pour organiser une session et obtenir un devis.

Tarifs :

- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Communication et organisation en équipe

INTER-COE

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de travailler en équipe avec des outils efficaces et en adoptant une communication constructive et bienveillante.



Savoirs :

- ✔ Les différents modes et principaux outils de communication.
- ✔ Les piliers du travail en équipe.
- ✔ Les notions de collaboration et de coopération.
- ✔ Les grands principes d'une démarche de communication bienveillante.
- ✔ Les principales méthodes de résolution de problème.
- ✔ Les différents types de réunion et les supports tels que l'ordre du jour et le compte rendu.
- ✔ Les principaux outils de réflexion d'amélioration continue individuels et collectifs.

Savoir-faire :

- ✔ Mettre en place les outils et les procédures de communication.
- ✔ Mettre en place des actions d'amélioration afin de renforcer sa motivation et son efficacité.
- ✔ Communiquer en adaptant son discours et son attitude en fonction de son interlocuteur.
- ✔ Exprimer ses besoins et émotions au sein d'une équipe professionnelle.
- ✔ Utiliser les techniques de résolution de problème en cas de situation conflictuelle.
- ✔ Déterminer la fréquence et l'organisation type des réunions.
- ✔ Préparer et animer une réunion efficace.

Formation à la carte, principalement pour les collectivités ou pour professionnels intervenant en écoles maternelles, nous contacter pour organiser une session et obtenir un devis.

Tarifs :

- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande



Développer ses compétences langagières

Améliorer sa pratique du français dans le cadre professionnel 112

Améliorer son anglais pour mieux communiquer avec son particulier employeur 113

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

Améliorer sa pratique du français dans le cadre professionnel

MIFCP2018

🕒 35 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de faire face aux situations de communication, à l'oral et à l'écrit, dans le cadre de son activité professionnelle (lecture de consignes, compte-rendu d'activités, notices d'utilisation des matériels, prise de messages téléphoniques).



Savoirs :

- ✔ Communiquer par téléphone.
- ✔ Se situer dans l'espace.
- ✔ Échanger sur les compétences attendues et la nature du travail.
- ✔ Présenter son lieu de travail.
- ✔ Utiliser un cahier de liaison.

Savoir-faire :

- ✔ Identifier son niveau sur une grille de maîtrise du français en situation professionnelle et se mettre en « projet » d'apprentissage contextualisé.
- ✔ Lire, comprendre et reformuler une consigne écrite ou orale.
- ✔ Appréhender les termes techniques du métier.
- ✔ Mettre en œuvre une situation communicationnelle appropriée à l'interlocuteur : approche linguistique et culturelle (codes sociaux).
- ✔ Retransmettre fidèlement un message, le compte-rendu d'une activité, un événement particulier.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 400€
- Collectivités : devis sur demande

Améliorer son anglais pour mieux communiquer avec son particulier employeur

MIACEPE21

🕒 35 heures

Objectif :

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de parler de lui en anglais, de comprendre et transmettre des informations simples sur des événements passés et à venir, à l'oral ou à l'écrit dans le cadre de son activité professionnelle.



Savoirs :

- ☑ Comprendre des consignes simples contenant un vocabulaire fréquent et les termes techniques relatifs à sa fonction.
- ☑ Rendre compte des tâches réalisées au particulier employeur.
- ☑ Produire des écrits d'une quarantaine de mots, décrivant son activité quotidienne ou présentant son parcours professionnel.

Savoir-faire :

- ☑ Se présenter et parler de son parcours, poser des questions simples et répondre à des questions simples sur son activité.
- ☑ Décrire ses missions quotidiennes.
- ☑ Faire des propositions simples dans le cadre de son activité, accepter ou refuser une modalité d'intervention de façon simple.
- ☑ Alerter en cas d'accident en décrivant, de façon sommaire, la situation.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 400€
- Collectivités : devis sur demande



Prévention et sécurité

Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)	116
Préparation du certificat « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option 2S	117
Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel	118
Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention	119
Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)	120
Recyclage « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option 2S	121
Risque et sécurité dans les déplacements avec les enfants	122
Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel	123

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)

MISST21

🕒 14 heures

Objectif :

Intervenir auprès de toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise et contribuer à la diminution des risques dans son quotidien professionnel.



Savoirs :

- ✔ Le cadre juridique de son intervention.
- ✔ Les situations d'urgence et les conduites à tenir pour prévenir les risques et en cas d'urgence.

Savoir-faire :

- ✔ Comprendre le cadre juridique de son intervention.
- ✔ Réaliser une protection adaptée.
- ✔ Examiner et secourir une victime, donner l'alerte en fonction des procédures existantes.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Préparation du certificat « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option 2S

MIPRAP21

🕒 21 heures

Objectif :

Améliorer ses conditions de travail et réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.



Savoirs :

✔ Les risques liés à son activité ou à son métier.

Savoir-faire :

- ✔ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- ✔ Observer et analyser sa situation de travail, s'appuyer sur le fonctionnement du corps humain pour identifier les atteintes à la santé.
- ✔ Proposer des améliorations d'aménagement de son poste de travail et se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- ✔ Mobiliser les personnes concernées par la prévention des risques dans le cadre de son activité.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel

MIOASEP21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de détecter les dangers réels ou potentiels du domicile en proposant des solutions de sécurisation et d'aménagement et en tenant compte des besoins de chacun.



Savoirs :

- ✔ Les obligations réglementaires des salariés du particulier employeur et des assistants maternels, responsabilités et assurance.
- ✔ La composition, la fonction et les risques à l'intérieur et à l'extérieur du domicile, la sécurisation et l'équipement du domicile.
- ✔ L'ergonomie et l'aménagement des espaces, les différentes formes d'intimité : sociale, affective, matérielle.
- ✔ Les aides financières pour aménager le domicile.
- ✔ Les limites de son intervention dans la prévention des risques.

Savoir-faire :

- ✔ Définir au sein du domicile les espaces réservés aux activités professionnelles, proposer des petits aménagements pour prévenir les risques.
- ✔ Utiliser en toute sécurité et programmer les appareils électrodomestiques et domotiques.
- ✔ Alerter les personnes compétentes en cas d'urgence.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande

Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention

MIRPSI21

🕒 21 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'identifier les risques liés à son activité professionnelle et de mettre en oeuvre les actions permettant de préserver son bien-être et sa santé.

Savoirs :

- ✔ Les différents risques professionnels et leurs impacts.
- ✔ L'ergonomie, l'appareil locomoteur et les troubles musculosquelettiques.
- ✔ Les obligations et réglementations en vigueur, les ressources et structures de référence.

Savoir-faire :

- ✔ Repérer les risques liés à son activité professionnelle par une approche réflexive et mettre en place des actions de prévention.
- ✔ Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation et adopter les postures et gestes professionnels adaptés.
- ✔ Repérer et anticiper les signes d'épuisement professionnel et développer une réflexion sur sa pratique professionnelle.
- ✔ Se déplacer en respectant les règles de sécurité routière et de prudence élémentaire.
- ✔ Informer le particulier employeur de ses obligations en matière de responsabilité et d'assurance.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- CPF : si le module est suivi dans le cadre d'un bloc
- Financement individuel : 240€
- Collectivités : devis sur demande



Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)

MIRSST2018

🕒 7 heures

Objectif :

Maintenir et actualiser les connaissances nécessaires en matière de prévention et à la bonne exécution des gestes de premiers secours pour intervenir efficacement sur un lieu d'accident.



Savoirs :

- ✔ Le cadre juridique de son intervention.
- ✔ Les situations d'urgence et la conduite à tenir pour prévenir les risques et en cas d'urgence.

Savoir-faire :

- ✔ Comprendre le cadre juridique de son intervention.
- ✔ Réaliser une protection adaptée et mettre en place des actions de prévention.
- ✔ Examiner et secourir une victime, donner l'alerte en fonction des procédures existantes.

Pré-requis :

- Etre titulaire d'un certificat SST datant de moins de 24 mois.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 80€
- Collectivités : devis sur demande

Recyclage « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option 2S

MIRPRAP21

🕒 7 heures

Objectif :

Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur PRAP 2S.



Savoirs :

✔ Les risques liés à son activité ou à son métier.

Savoir-faire :

- ✔ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- ✔ Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain pour identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- ✔ Proposer des améliorations techniques ou organisationnelles d'aménagement de son poste de travail.
- ✔ Mobiliser les personnes concernées par la prévention des risques dans le cadre de son activité.
- ✔ Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Pré-requis :

- Etre titulaire d'un certificat PRAP datant de moins de 24 mois.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 80€
- Collectivités : devis sur demande

Risque et sécurité dans les déplacements avec les enfants

MIRSDE21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'organiser des déplacements scolaires et extrascolaires et d'assurer la sécurité de l'enfant en respectant les normes en vigueur.



Savoirs :

- ✔ Le cadre réglementaire et les recommandations, les principaux matériels et équipements de déplacement.
- ✔ Les normes et homologations en vigueur du matériel de transport pour les déplacements en voiture.
- ✔ Les obligations légales du professionnel : responsabilité et assurance professionnelle.

Savoir-faire :

- ✔ Organiser et planifier un déplacement en respectant les rythmes de l'enfant et en assurant sa sécurité.
- ✔ Faire participer l'enfant à l'organisation du déplacement, le sensibiliser aux dangers et transmettre les règles de sécurité.
- ✔ Utiliser le matériel adapté et homologué pour tout déplacement en voiture.
- ✔ Identifier ses obligations légales et couvrir les déplacements avec l'enfant en se munissant des autorisations nécessaires.
- ✔ Assurer une veille des évolutions légales des obligations et réglementations des déplacements avec des enfants.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel

MIPSSE21

🕒 14 heures

Objectif :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de préserver son bien-être et sa santé au travail par une attention à soi et par la mise en place d'actions de prévention de l'épuisement professionnel.



Savoirs :

- ✔ Les particularités du travail à domicile et les risques professionnels.
- ✔ Le concept d'épuisement professionnel et les conséquences, la charge mentale dans l'accompagnement.
- ✔ Le lâcher-prise et l'écoute de soi, l'approche chronobiologique : les rythmes biologiques et la gestion de son temps.
- ✔ Les ressources et dispositifs d'accompagnement et de soutien dans la gestion de son activité professionnelle.

Savoir-faire :

- ✔ Repérer les risques liés à son activité professionnelle et développer une réflexion sur sa pratique professionnelle.
- ✔ Organiser son travail, développer l'affirmation de soi et concilier ses contraintes professionnelles et son équilibre physiologique.
- ✔ Limiter l'impact de ses émotions en les anticipant et les régulant, intégrer à son quotidien des techniques et rituels de détente.
- ✔ S'inscrire dans un réseau d'écoute et de soutien en se rapprochant des personnes ressources.

Tarifs :

- Assistant Maternel/Garde d'enfants : 0€ (prise en charge totale dans la limite des 58h annuelles)
- Financement individuel : 160€
- Collectivités : devis sur demande

MEMO EMPLOYEUR - FORMATION SUIVIE DANS LE CADRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES

Le particulier employeur, comme tout employeur, se doit d'assurer l'adaptation de son salarié au poste de travail. Vous avez l'obligation, en tant qu'employeur, de veiller au maintien des capacités de votre salarié à occuper son poste, cela implique l'obligation d'assurer à votre salarié une formation professionnelle.

IF2M VOUS ACCOMPAGNE !

La formation professionnelle est la formation réservée aux salariés. Elle est financée par vos cotisations patronales. C'est un droit pour tout salarié.

A travers les modules de formations, votre salarié pourra mettre à jour ses connaissances et de développer de nouvelles compétences. C'est un élément essentiel de la professionnalisation de son métier et un moyen de rencontrer d'autres professionnels.

Vos cotisations patronales financent le **PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES** qui permet à votre salarié de bénéficier de **58 heures de formation par année civile**.

Les formations suivies sont intégralement prises en charge et donnent lieu à rémunération :

- ☑ **Maintien du salaire si la formation se déroule sur le temps de travail**
- ☑ **Versement d'une allocation de formation si la formation se déroule hors du temps de travail**
- ☑ **+ prise en charge des frais annexes : restauration et transport**

LA FORMATION
NE VOUS COÛTE RIEN !



Vous n'avez absolument rien à régler, IF2M vous accompagne dans les démarches administratives et IPERIA prend en charge les frais liés à la formation (frais pédagogiques et rémunération du salarié).

CONCRETEMENT !



Avant :

- ☑ Le rôle de l'employeur est limité à un accompagnement administratif : signer le bulletin d'inscription et transmettre sa pièce d'identité.
- ☑ Le départ en formation dans le cadre du PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES peut se faire à l'initiative ou non de l'employeur. N'hésitez pas à échanger avec votre salarié sur ses besoins spécifiques et à l'accompagner dans sa professionnalisation.

Après :

- ☑ Votre salarié recevra directement les sommes liées à son départ en formation (allocation/frais annexes) qui seront versées sur son compte par l'institut IPERIA dans un délai de 3 à 6 semaines à compter du dernier jour de formation.
- ☑ Vous n'avez aucune déclaration à effectuer : l'IRCEM prend en charge la déclaration pour le compte de l'employeur



ATTENTION : Lorsque votre salarié effectue une formation hors de son temps de travail, l'allocation perçue est imposable au titre de l'impôt sur le revenu. Il devra donc faire figurer son montant dans la déclaration d'impôt (rubrique « traitements, salaires »).

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION :

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

I. FORMATIONS INTRA-ENTREPRISE

1.1. Définition :

Formation réalisée sur mesure pour le compte d'un Client ou d'un groupe de clients généralement exécutée dans les locaux du client.

1.2. Documents contractuels :

Pour chaque formation intra-entreprise acceptée, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur est adressée au client en deux exemplaires dont un est à nous retourner, au plus tôt et obligatoirement avant le début de la formation, signé et revêtu du cachet de l'établissement ou de l'entreprise.

La facture est adressée à l'issue de la formation ou du premier module de la formation.

Une attestation de présence est adressée au client après chaque formation. Sur demande elle peut être fournie après chaque module.

1.3. Prix et conditions de règlement :

IF2M n'est pas assujéti à la TVA.

Tous nos prix sont indiqués nets de toutes taxes et ne peuvent pas donner lieu à une récupération de TVA.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à réception de la facture, comptant et sans escompte à l'ordre de IF2M.

Toute somme non payée à l'échéance pourra donner lieu au paiement par le Client de pénalités de retard calculées à une fois et demi le taux de l'intérêt légal en vigueur.

Tout retard de paiement entraîne l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit. L'acquiescement de ces pénalités ne peut en aucun cas être imputé sur le montant de la participation au développement de la Formation Professionnelle.

Dans le cas où l'inscription à la formation s'effectue par l'intermédiaire de la plateforme MonCompteFormation, le stagiaire dispose d'un délai de 14 (quatorze) jours ouvrés pour se rétracter.

1.4. Conditions d'annulation et de report :

L'organisme de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le choix des animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent et ce sans indemnités.

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.

Une annulation signifiée moins de dix jours calendaires avant le début de la formation entraînera une facturation de 30% du coût total de la formation.

Si l'action de formation est reportée dans un délai de 6 mois, cette somme sera portée au crédit du Client sous forme d'avoir imputable sur la formation future.

1.5. Obligations du stagiaire :

Le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur

II. FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

1.1. Définition :

Formation sur catalogue réalisée dans nos locaux ou dans des locaux mis à disposition par IF2M.

1.2. Documents contractuels :

Le bulletin d'inscription est envoyé par le client par courrier, par mail, par fax ou par le biais du site.

Une confirmation d'inscription est adressée par IF2M qui décidera, en fonction du nombre d'inscriptions, de mettre en place la formation.

Pour chaque formation inter-entreprises mise en place, une convention de formation professionnelle continue

établie selon les textes en vigueur est adressée au client en deux exemplaires dont un est à nous retourner, au plus tôt et obligatoirement avant le début de la formation, signé et revêtu du cachet de l'établissement ou de l'entreprise.

Lorsqu'une personne physique entreprend une formation à titre individuel et à ses frais, le contrat est réputé formé par la seule signature de la convention de formation. Cette convention est soumise aux dispositions des articles L6353-3 à L6353-7 du Code du travail.

La facture est adressée à l'issue de la formation ou du premier module de la formation.

Une attestation de présence est adressée au client après chaque formation. Sur demande elle peut être fournie après chaque module.

1.1.3. Prix et conditions de règlement :

IF2M n'est pas assujéti à la TVA.

Tous nos prix sont indiqués nets de toutes taxes et ne peuvent pas donner lieu à une récupération de TVA. Ils incluent le repas de midi sauf avis contraire exprimé à l'inscription.

Toute formation commencée est due en intégralité.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à réception de la facture, comptant et sans escompte à l'ordre de IF2M.

Toute somme non payée à l'échéance pourra donner lieu au paiement par le Client de pénalités de retard calculées à une fois et demi le taux de l'intérêt légal en vigueur.

Tout retard de paiement entraîne l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit. L'acquiescement de ces pénalités ne peut en aucun cas être imputé sur le montant de la participation au développement de la Formation Professionnelle.

Dans le cas où l'inscription à la formation s'effectue par l'intermédiaire de la plateforme MonCompteFormation, le stagiaire dispose d'un délai de 14 (quatorze) jours ouvrés pour se rétracter.

1.1.4. Remplacement d'un participant :

IF2M offre la possibilité de remplacer un participant par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d'un participant est toujours possible sans indemnités.

1.1.5. Conditions d'annulation et de report :

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, IF2M se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.

Une annulation signifiée moins de dix jours calendaires avant le début de la formation entraînera une facturation de 50% du coût total de la formation.

Si l'action de formation est annulée et reportée dans un délai de 6 mois, cette somme sera portée au crédit du Client sous forme d'avoir imputable sur la formation future.

1.1.6. Obligations du stagiaire :

Le stagiaire doit respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation. Ce dernier est consultable sur le site de IF2M ou auprès du secrétariat des stages inter-entreprises.

III. DISPOSITIONS COMMUNES INTRA ET INTER

1.1.1. Informatique et libertés

En tant que responsables du traitement de vos données personnelles, les différentes structures du groupe Avenir Santé Formation s'engagent à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles transmises, et ce dans le respect des dispositions légales en vigueur. Le détail de ces principes et actions visant au respect de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel sont décrites dans la

charte de protection des données personnelles du groupe, disponible sur le site internet de chacune de ses entités.

Conformément au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données personnelles, chaque personne bénéficiant d'un droit d'accès, d'édition des directives anticipées, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité ou de limitation aux traitements de données la concernant. Ces droits peuvent être exercés en nous contactant via l'adresse mail : rgpd@aveniranteformation.fr. Pour en faciliter le traitement, la personne est invitée à préciser dans sa demande son nom, son prénom, son adresse mail, sa qualité (stagiaire, client, formateur, salarié...), son établissement (si stagiaire ou client), la structure du groupe avec laquelle il est en contact et toutes informations jugées utiles par ses soins. Le groupe Avenir Santé Formation s'engage à adresser une réponse dans un délai maximum d'un mois à compter de la date d'exercice de ce droit. A défaut, il est possible de saisir les autorités compétentes et d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire de ses droits.

1.1.2. Renonciation

Le fait pour IF2M de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

1.1.3. Loi applicable

Les Conditions Générales et tous les rapports IF2M et ses Clients relèvent de la Loi française.

1.1.3bis Engagement de non-réutilisation

Par la signature de la présente convention, le Client s'engage pour lui-même, ses agents, employés, collaborateurs, préposés, prestataires, conseils et tous autres tiers en lien avec lui, à n'utiliser ni ne transmettre à toute personne physique ou morale sans l'autorisation expresse et écrite préalable de IF2M, aucun des éléments dont il aura pu avoir connaissance, sous quelque format que ce soit, dans le cadre du déploiement de l'action de formation objet de la présente convention. En particulier, et sauf accord express intervenu entre le Client et l'organisme de formation, le Client s'interdit d'inclure dans les groupes de formation des stagiaires dont le rôle présent ou à venir serait de mettre en œuvre, à partir des éléments acquis lors de la formation, une démultiplication de tout ou partie de cette même formation auprès d'un public plus large.

La mise en œuvre d'une telle démarche constituerait une contrevention aux droits de propriété intellectuelle de IF2M, de ses préposés ou de ses prestataires, et passible de poursuites, conformément aux Lois et Règlements en vigueur.

1.1.4. Attribution de compétences

Tous les litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable entre les parties, seront portés devant la juridiction compétente compte tenu du statut des parties. Il est ainsi précisé que tout litige avec une personne morale de droit public ou avec l'administration devra être porté devant le tribunal administratif territorialement compétent. Il est également précisé que tout litige avec une personne morale de droit privé sera porté exclusivement devant le Tribunal de Commerce de Paris, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront.

La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société IF2M qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

1.1.5. Élection de domicile

L'élection de domicile est faite par IF2M à son siège social au : 113, rue Marietton - 69009 Lyon.

1.1.6. Mise à jour

Les présentes conditions générales de vente ont été mises à jour le 01.01.2020. Toute version ultérieure sera consultable sur le site www.if2m-formation.fr



IF2M

113, rue Marietton
69009 LYON
Tél : 04 78 62 02 02
contact@if2m-formation.fr



Un organisme du Groupe



assiniat

IPERIA
L'INSTITUT

SPE